



# CONSEIL DE LA NATION SALAH GOUDJIL SERA CONFIRMÉ À SON POSTE

Page 3

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 153 NOUVEAUX CAS ET 3 DÉCÈS EN 24H

Page 16

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4200 | Lundi 22 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

## DISSOLUTION DE L'APN

### TEBBOUNE SIGNE LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Page 16

## TEBBOUNE PROCÈDE À UN REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL PARTIEL

# DJERAD MAINTENU

Page 16



22 FÉVRIER 2019, 22 FÉVRIER 2021



## HIRAK : DEUX ANS DÉJÀ

Page 4

ENVOI DES FORCES DE L'ANP AU SAHEL



## LE DÉMENTI CATÉGORIQUE DU MDN

Page 3



10

*blessés déplorés  
dans un accident de  
manège à Mostaland.*

12

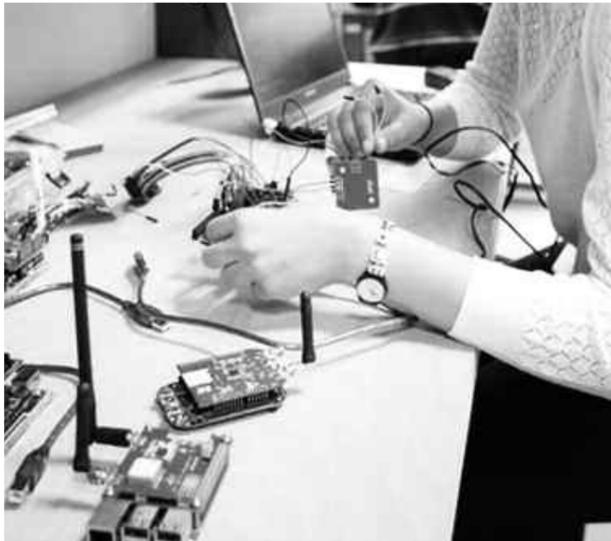
*morts et 420 blessés  
en 48 heures  
dans des accidents  
de la route.*

33

*détenus élargis et  
procédures en cours  
pour les autres.*

## Distinction des lauréats du concours national de l'innovation

Les cinq lauréats du concours national de l'innovation organisé à distance les 13 et 14 janvier passés ont été distingués mercredi au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila. La cérémonie a été présidée par le wali de M'sila, le recteur de l'université de M'sila et la directrice de l'Agence nationale de valorisation de la recherche et du développement technologique en présence d'enseignants de l'université hôte. La première place de ce concours est revenue à Amel Hawwa pour son projet de complément alimentaire de traitement de l'ulcère de l'estomac. Ourida Hadji a occupé la seconde place pour son projet d'extraction du lactosérum et son utilisation en agroalimentaire, suivie de Walid Messili pour son projet de compteur intelligent de gaz et d'électricité. La quatrième lauréate est Afef Bey Raked pour sa recherche innovante sur un conservateur alimentaire biologique pendant que Sara Oum El Noun Tebi s'est octroyée la cinquième place pour son projet de citerne intelligente. Ces innovations seront financées et accompagnées, les porteurs de projets seront accompagnés en termes de formation et de financement.



## 276 tonnes de poulpes exportés en 2020



La wilaya d'Aïn-Témouchent a opéré une opération d'exportation de pas moins de deux cent soixante-seize (276) tonnes de poulpes au cours de l'année 2020. C'est ce qu'a appris l'Agence presse service (APS) auprès du directeur de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques, en l'occurrence Medjdoub Benali. Ce dernier a, en effet, indiqué que cette opération d'exportation vers l'Espagne a porté "sur une quantité estimée à deux cent soixante-seize) 276 tonnes de poulpes", l'opération, précise Medjdoub Benali a "été réalisée par quatre opérateurs économiques". Pour rappel la wilaya d'Aïn-Témouchent a maintenu, au cours de l'année 2020, sa "position de leader au niveau national en matière de production halieutique. Cela en dépit d'une baisse relative due à la pandémie sanitaire du nouveau coronavirus", a souligné la même source. La flottille de pêche dans la wilaya d'Aïn-Témouchent se compose de quatre cent dix-huit (418) unités à travers les ports de Beni-Saf et de Bouzedjar.

## Akram Minari 1<sup>er</sup> lauréat au Salon national de la photographie

L'artiste Akram Minari de la wilaya de Tiaret a décroché le 1<sup>er</sup> prix du concours de la meilleure photo au 3<sup>e</sup> Salon national de la photographie, organisé par la maison de la culture Aïssa-Messaoudi d'Aïn-Témouchent.

Le "deuxième prix dans cette manifestation organisée sous le slogan "La photo à l'ère du coronavirus" a été remporté par l'artiste photographe Ghizlene Missoum de la wilaya de Tiaret et le troisième par l'artiste Sid-Ahmed Benkhefifa de la wilaya de Relizane", a indiqué la présidente du jury, Noura Zair. Mme Zair a souligné que "le Salon national a enregistré une évolution sensible par rapport à la première édition avec la participation d'œuvres de valeur lors de cette édition en dépit de la conjoncture difficile pour la prise de photos, marquée par la pandémie du Covid-19". La photo, qui a remporté le titre de cette édition, a traité du cas d'une femme âgée infectée par le Covid 19 recevant des soins de son mari. L'artiste Akram Minari a affirmé qu'il s'agit d'une scène véridique. Akram Minari a déjà remporté de nombreux titres nationaux et internationaux dans le domaine de la photographie.

D  
I  
X  
I  
T

## Youcef Belmehdi

*"Le discours électronique a aujourd'hui un impact puissant sur la société et l'on doit mettre en garde contre la propagande électronique qui vise à briser la détermination des loyaux à la patrie."*

## Une banque verse par erreur plus de... 500 millions de dollars

Une bourde à 500 millions de dollars. En août dernier, la grande banque américaine Citigroup a envoyé 900 millions de dollars à plusieurs fonds d'investissement. Si plusieurs d'entre eux ont accepté de rendre l'argent (400 millions de dollars ont été rendus), la justice a estimé ce mardi 16 février que les fonds d'investissements n'ayant pas restitué les montants reçus par erreur n'étaient pas obligés de le faire. Un gros revers pour la banque américaine.

## 40 jours de confinement extrême dans une... grotte

Le 7 mars, l'explorateur habitué aux milieux hostiles Christian Clot va emmener avec lui 13 personnes sous terre, dans une grotte de l'Ariège. Une immersion de 40 jours sans repère temporel ni lumière naturelle. L'objectif de cette expérience inédite étant de mesurer les effets sur le cerveau d'un confinement extrême. Ils seront plongés sous terre sans aucun repère temporel, ni lumière naturelle. Un confinement extrême qui sera scruté à la surface par une armée de chercheurs.

ENVOI DES FORCES DE L'ANP AU SAHEL

# Le démenti catégorique du MDN

Le ministère de la Défense nationale a réagi, hier, aux fake news relayées sur les réseaux sociaux faisant état de l'envoi de troupes de l'ANP à l'extérieur du territoire, dans le cadre du G5 Sahel, sous le commandement des puissances étrangères.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Certains parties et porte-voix de la discorde ont relayé, via leurs pages et comptes subversifs sur les réseaux sociaux, des allégations dénuées de tout fondement, proférant que les actions et les opérations menées par l'institution militaire, au niveau interne et externe, répondent à des agendas et des instructions émanant de parties étrangères, et que l'Armée nationale populaire s'apprête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel, ce qui est faux et inadmissible", écrit le MDN dans un communiqué sur son site officiel. De la pure intox "ne pouvant provenir que d'ignares à la solde des services du Makhzen marocain et sionistes", dément catégoriquement le MDN, pour qui "toutes ces allégations tendancieuses et manœuvres soumoises, à travers lesquelles leurs auteurs croient pouvoir semer le trouble et déstabiliser le pays". Le ministère de la Défense tient par ailleurs, à rassurer l'opinion nationale que "l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, n'a jamais été, et ne sera jamais soumise dans ses actions qu'à l'autorité de monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément à ses missions constitutionnelles explicites et



aux lois de la République, dans la défense de la souveraineté, de l'intégrité et de la sécurité nationales". Le MDN rappelle que "la participation de l'Armée nationale populaire en dehors des frontières du pays relève de la décision du peuple algérien, conformément aux dispositions de la Constitution de la République". En conclusion de son communiqué, le MDN a tenu à saluer "le discernement des

citoyens, conscients des conspirations et des complots qui se trament contre l'Algérie, désormais connus de tous, et dans l'intérêt suprême de la Nation, nous les appelons à davantage de vigilance quant aux fake news colportées qui visent désespérément à nuire à la stabilité de la Nation".

L. B.

## Le président Tebboune préside une réunion périodique du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion périodique du Haut Conseil de sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche 21 février 2021, une réunion périodique du Haut Conseil de sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans sécuritaire, politique et économique", lit-on dans le communiqué. "Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a donné ses instructions aux responsables, chacun dans son domaine de compétence", ajoute la même source. "Aussi, le président Tebboune a salué les efforts consentis pour la préservation de la stabilité générale du pays, notamment ce qui a trait à la lutte contre le nouveau coronavirus (COVID-19), et le lancement réussi de l'opération de vaccination anti-Covid", conclut le communiqué.

R. N.

MUSTAPHA HEDAM, ANALYSTE POLITIQUE :

## "L'Algérie a besoin d'Institutions vertueuses et légitimes"

PAR RACIM NIDHAL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été fidèle à ses engagements de campagne, d'abord par la mise en place d'une nouvelle Constitution puis la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, estime Mustapha Hedam, analyste politique qui était hier matin, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. "Tout le monde sait dans quelles conditions cette Assemblée a été élue, et comment l'argent sale est rentré en ligne de cause", indique M. Hedam, en précisant que l'Algérie a d'abord besoin d'institutions vertueuses et légitimes.

Selon l'invité, le président de la République a déjà commencé à œuvrer dans cette optique, et ce en ouvrant la porte du débat avec l'ensemble de la composante de la classe politique, qui est nécessaire pour la refondation des institutions de notre pays. "Quand on parle de retour de la légitimité, cela veut dire l'adhésion du peuple à une démarche et c'est ce que notre Président fait actuellement", ajoute t-il. Evoquant le remaniement ministériel, qui est imminent selon

la dernière déclaration du président de la République, l'orateur estime que cela ne changera pas grand chose. "Ce n'est pas parce que vous changez de ministres, au sein de départements ministériels, que d'une minute à l'autre, la situation s'améliorera", ajoute t-il. L'invité explique, que cette décision a été prise par le président de Tebboune, suite aux nombreuses bourdes, commises par des ministres, dans la gestion de la crise sanitaire. "Un gouvernement qui ne réagit pas, qui

n'est pas réactif et qui est incapable d'imaginer ne peut pas gouverner", dit t-il, en ajoutant qu'il nous manque cette capacité de prospectif pour mener les décisions à leurs fins. "Les Algériens savent que le Président a pris un certain nombre de décisions, pour atténuer l'impact de la Covid-19 sur la vie de la population. Cependant, la mise en œuvre de ces décisions n'a pas été totale, pour différents raisons", regrette-il.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION

## Salah Goudjil sera confirmé à son poste

Le bureau national du Conseil de la nation, composé des trois vice-présidents, le secrétaire général et le questeur, a tenu hier une réunion élargie au chefs des trois groupes parlementaires, pour décider d'une session extraordinaire prévue mercredi. Cette session en plénière sera consacrée à l'élection du président du Conseil de la nation pour mettre fin à l'intérim, qui dure depuis la désignation de Abdelkader Bensalah comme Président par intérim, en remplacement du président Bouteflika,

démissionnaire en avril 2019. Un consensus est visiblement trouvé entre les trois groupes parlementaires, FLN, RND et tiers présidentiel, pour confirmer au poste de président de l'institution Salah Goudjil, jusque-là intérimaire. Le règlement de la question de la présidence du Conseil de la nation devenait une urgence, après la décision du président Tebboune, jeudi, de dissoudre l'APN, et de convoquer des législatives anticipées dans les trois mois qui suivront cette dis-

HAUT CONSEIL DE LA JEUNESSE

## Un organe qui permettra l'accès des jeunes à la vie politique

Parmi les dernières décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'intégration de la jeunesse à la vie politique du pays, à travers la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse.

Noureddine Benbraham, de l'association d'Adwaa Rights de la société civile, estime, dans une déclaration à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, que c'est une belle occasion qui se présente pour nos jeunes, afin qu'ils s'impliquent plus dans la vie politique nationale.

Pour Meriem Belkacem, d'El Massar El Djadid, offrir des opportunités à la jeunesse, c'est aussi les impliquer dans la vie du pays, d'une manière organisée. De son côté, Abderrahmane Aarar, du Forum pour le changement, assure que "la jeunesse représente aujourd'hui le maillon fort en matière de ressources humaines, et jouera certainement un rôle important sur la scène politique, économique et internationale".

AFFAIRE "GB PHARMA"

## La Cour d'Alger confirme les jugements en première instance

La Cour d'Alger a confirmé hier, les jugements rendus en première instance contre les mis en cause impliqués dans l'affaire de "GB pharma" et le financement occulte de la campagne électorale de la Présidence annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, en sus de l'ancien ministre Abdelghani Zaâlane. Fin novembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed, (Alger), avait prononcé, dans la même affaire, une peine de 5 ans de prison ferme à l'encontre de Ouyahia et Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports, des Travaux publics et directeur de campagne de l'ex-Président, Abdelghani Zaâlane.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GB Pharma" outre l'abus de pouvoir dans la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis".

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement, pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

R. N.

solution, selon l'article 151 de la nouvelle constitution.

En vertu de cet accord trouvé entre les trois groupes parlementaires, Salah Goudjil, un cacique du FLN et vétéran des sénateurs, sera donc élu, sauf coup de théâtre et sera, du coup, le quatrième président de la Haute chambre, créée le 28 novembre 1996, après Bachir Boumaâza, Mohamed Chérif Messadia (tous deux décédés) et Abdelkader Bensalah.

R. N.

22 FÉVRIER 2019, 22 FÉVRIER 2021

# Hirak : Deux ans déjà

*C'est aujourd'hui que les Algériens célébreront le deuxième anniversaire du soulèvement populaire, appelé communément le Hirak.*

PAR KAMAL HAMED

En effet, c'était le 22 février 2019, un vendredi, que des dizaines de milliers d'Algériens sont descendus dans les rues de plusieurs villes du pays, pour exprimer leur ras-le-bol, et surtout dire non à la candidature annoncée du président Bouteflika pour un cinquième mandat. C'est alors la stupeur générale, tant ces manifestations de masse, qui répondaient à des appels anonymes lancés via les réseaux sociaux, ont surpris tous les observateurs et la classe politique. On croyait les Algériens incapables de braver la peur et défier le régime en place. Le vendredi suivant, bis répéta, mais avec plus d'ampleur. Cette fois-ci, c'est par centaines de milliers que les Algériens ont investi les rues pour battre le pavé, afin de dénoncer cette "OPA" contre l'Algérie, que représentait le projet d'un cinquième mandat pour celui qui est aux commandes du pays depuis, déjà, 1999.

La coupe est pleine et les Algériens en ont vraiment assez de cette situation, qui hypothèque jusqu'à l'avenir du pays. Il était temps, estime-t-on, que les Algériens



disent stop à ces graves dérives. Et pour cause, comment un Président impotent, invisible, inaudible et donc incapable de gérer les affaires du pays, pouvait, toute honte bue, envisager de se représenter en briguant un cinquième mandat ? Les Algériens ont eu à constater, en effet, que lors du quatrième mandat, déjà, le Président était totalement absent, à l'exception toutefois de rares apparitions en public qui brillaient beaucoup plus par leurs aspects folkloriques et théâtrales. Les dirigeants de l'époque voulaient faire croire

aux Algériens, que c'est réellement le Président qui gère les affaires du pays, et qu'il est toujours aux commandes, malgré son état de santé déplorable. "Il dirige avec sa tête et non avec ses pieds", a alors osé un de ses ministres, comme pour répondre à toute critique, selon lesquelles le Président est hors du coup et n'est pas du tout capable de gérer les affaires du pays. En campant dans son entêtement légendaire et, sans doute, ayant décidé de passer en force pour imposer un 5e mandat, le clan Bouteflika a vraiment irrité de larges

pans de l'opinion publique nationale. Et la conséquence logique de cette fronde générale a été l'explosion du vendredi 22 février, suivie, tous les vendredis, par de géantes manifestations populaires. C'est par millions, que les Algériens sont sortis manifester dans les villes, les villages et même les douars du pays, pour exiger le départ de Bouteflika et, par voie de conséquence, l'annulation du projet du 5e mandat. Face à cette inédite mobilisation et cette grande volonté populaire, le clan Bouteflika, appelé alors communément la "Issaba", a abdicé en abandonnant son funeste projet et le pouvoir. Pour une fois, la volonté populaire est venue à bout de ces desseins franchement anti patriotiques. Les Algériens, comme ils l'ont scandé durant de très longs mois, voulaient obstinément imposer le changement radical. Ils voulaient un état de droit, avec comme corps une justice indépendante. Un État ou sont consacrés les libertés individuelles et collectives. En somme, ils voulaient une véritable démocratie et non une démocratie de façade, comme c'était le cas depuis l'indépendance du pays. Deux années après ce tremblement de terre, des choses ont certes changé, mais beaucoup reste encore à faire pour être à la hauteur de la volonté des Algériens.

K. H.

MOSQUÉES, ZAOUIAS ET ÉCOLES CORANIQUES

## Un nouveau statut en vue

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les mosquées et les zaouias et écoles coraniques verront, prochainement, une réorganisation de leurs activités religieuses. Un nouveau statut à leur encadrement fixera les prérogatives de ces institutions religieuses.

L'annonce faite par le conseiller aux Affaires religieuses à la présidence de la République, Aissa Belakhdar, s'inscrit dans le but "de redonner de la richesse au patrimoine religieux et spirituel toute sa richesse", en lui attribuant "les rôles positifs que véhiculent l'enseignement religieux au bénéfice de la société civile". Le conseiller à la Présidence revient sur ce chantier qui a été initié, dit-il, par le Chef de l'Etat en vue de "revoir la copie de 2012 qui n'a pas été claire et nette". En effet, cette loi a été mise en stand-by pour des

raisons pas encore avouées. Aissa Belakhdar souligne, que "cette loi, qui sera revue, va participer à l'amélioration du rôle de la mosquée, dans l'objectif de rendre efficace les rôles spirituels, éducatifs et sociaux", et non pas de "se contenter de relayer des prêches traditionnels". Et c'est à ce niveau, que le conseiller de Présidence a mis en exergue le rôle central des imams dans la nouvelle charte des réformes. C'est le même axe qui va toucher les zaouias et les écoles coraniques, dans "la perspective de revoir les méthodes et programmes pédagogiques, afin de les adapter aux nouvelles exigences de l'heure". On n'écarte pas d'ailleurs dans les jours à venir l'annonce du président de la République sur la création d'une Haute instance des Fetwas, qui sera domiciliée au niveau de la nouvelle Grande mosquée. Dans le même sillage, il a fait savoir

qu'une rencontre nationale autour des associations religieuses sera organisée prochainement, pour mettre la lumière sur les programmes actuels appliqués dans les écoles coraniques en vue de les mettre au diapason de ce qui se fait ailleurs. Il sera ainsi de mettre de l'ordre sur le foisonnement de ces associations religieuses qui doivent se conformer aux nouvelles règles du mouvement associatif, telles qu'elles ont été édictées par le Gouvernement. Ces dernières devront clarifier leur "vision" sur le rôle de la religion en Algérie, et s'éloigner de toutes les idées et conceptions étrangères au référent national qui est malékite. Autrement dit, l'Etat veut assainir un secteur qui a été, par le passé, une proie à tous les opportunistes et les prêches sectaires qui ont miné la société.

F. A.

TIPASA

## Report du procès de Kamel Chikhi poursuivi dans une affaire de corruption

Le tribunal de Tipasa a décidé, hier, le report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit "El boucher", accusé dans une affaire de corruption, au 14 mars prochain. Ce 3e report consécutif, depuis la première audience du 17 janvier dernier, est dû à la grève de la défense, qui fait suite à la grève des avocats du barreau de Bliida, depuis jeudi dernier, pour protester contre la mise en détention provisoire d'un avocat.

A noter, que le Conseil de l'ordre des avocats de Bliida relevant de l'Union nationale des Ordres des avocats, a annoncé, à l'issue de sa réunion de mercredi soir, sa décision de boycotter l'activité judiciaire, à partir de jeudi, au niveau des cours de justice de Bliida, Tipasa, Aïn Defla et Chlef, ainsi qu'au niveau de l'ensemble

des tribunaux administratifs et du tribunal militaire. Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre dernier, est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres accusés (un notaire et deux employés) pour "octroi d'indus avantages", "réduction d'impôts et de taxes sans autorisation", "abus de fonction" et "obtention d'intérêts de façon illégale".

Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire. Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a

signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (Ouest D'alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir, que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA.

R. N.

COMMERCE

### Une quinzaine de produits exportables recensés

Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aissa Bekkai, a fait état, à Alger, du recensement de plus de 15 produits exportables, mettant en avant une série de mesures pour accompagner les opérateurs économiques, et accroître le volume des exportations. Intervenant lors de l'inauguration du siège de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie, (CACI), à Alger, après des travaux de restauration, M. Bekkai a précisé que le ministère a cité parmi la quinzaine de produits exportables, l'huile d'olive et le ciment, ajoutant que les services de la tutelle avaient été à l'écoute des préoccupations des producteurs et des représentants de plusieurs filières.

A ce propos, le ministre délégué a évoqué des problèmes liés à l'information économique, au système de qualité, à l'emballage et au transport.

M. Bekkai a indiqué, que plusieurs mesures ont été prises pour soutenir l'exportation en parallèle avec d'autres secteurs concernés par l'opération d'exportation, à l'instar des services diplomatiques et des conseils d'affaires communs.

L'inauguration du siège de la CACI s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère, du wali d'Alger, des responsables de la Chambre et de plusieurs ambassadeurs d'États arabe et africain.

A cette occasion, la CACI a organisé en collaboration avec le Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole, des portes ouvertes sur cette filière avec au programme plusieurs conférences et une exposition.

RUPTURE DE PLUS DE 335 MÉDICAMENTS

# Le SNAPO reconduit sa grève blanche hebdomadaire

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), a reconduit, hier dimanche 21 février 2021, la grève blanche lancée il y a une semaine. Cette grève a été décidée, en raison des ruptures de stocks de plusieurs médicaments et de leur enregistrement, qui dure depuis des mois à travers tout le territoire national.

PAR OURIDA AIT ALI

Cette situation ne s'améliore pas, disent les pharmaciens dans leur communiqué, et ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention de qui de droit. En effet, à l'heure actuelle, ce n'est plus uniquement 335 produits qui manquent, mais bien plus et ceci inévitablement porte atteinte à la sécurité sanitaire.

En tout état de causes, la SNAPO, par ce mouvement de grève, s'abstient de passer commande auprès des fournisseurs pour, d'une part, rappeler la situation alarmante que vivent les officines en matière d'approvisionnement et, d'autre part, pour réclamer une équité dans la distribution ce qui fait également défaut malheureusement. Au demeurant, soulignent les pharmaciens toujours dans leur communiqué,



ce n'est pas une journée d'abstention qui risque d'aggraver la situation mais ce mouvement de protestation est tout de même nécessaire pour résoudre le problème en question.

Le SNAPO estime, qu'une situation normalisée ne peut être que le fruit d'une concertation entre tous les acteurs du secteur et il demande qu'à l'avenir les décisions unilatérales en matière de gestion doivent être évitées pour le bien de tous. Toutefois, à travers les officines que nous avons visitées hier, au niveau du quartier des Sources à Alger, les pharmaciens d'officines nous informent que les génériques des produits manquants sont disponibles et tout aussi efficaces que les pro-

duits princeps. Nous rappelons, que le SNAPO a eu recours à ce genre de mouvement de protestation, c'est-à-dire, "une grève blanche", pour ne pas pénaliser les malades. "Arrêter de commander un jour par semaine ne risque pas d'avoir des conséquences négatives, sur l'accessibilité des citoyens aux médicaments, car nos officines vont pouvoir continuer à fonctionner avec leurs stocks disponibles", indique le Snapo dans son communiqué.

Le syndicat veut, à travers ce mouvement, lancer, encore une fois, un signal fort aux autorités concernées pour les amener à se pencher de manière sérieuse sur ce problème qui touche à un secteur stratégique, celui du médicament. La régularité de la

disponibilité des médicaments n'est pas garantie, et c'est une question de sécurité sanitaire, estime le syndicat, qui précise que l'accès équitable de tous les pharmaciens au médicament n'est pas garanti non plus.

Pour le Snapo, les ruptures, réelles ou provoquées, entraînent des pratiques inadmissibles sur le marché du médicament, dont les pharmaciens sont victimes; ce qui complique davantage la situation. "L'éthique et la déontologie doivent sévir au sein du secteur de la distribution, et doivent être imposées à tous les niveaux du secteur du médicament. L'élaboration des textes doit aussi faire l'objet d'une véritable concertation ouverte à tous les acteurs concernés par le médicament. Les difficultés rencontrées aujourd'hui sont le fruit et les conséquences des décisions prises, de manière unilatérale et en dehors de toute concertation", conclut-t-on.

O. A. A.

## FRONTIÈRES

### Un nouveau vol entre l'Algérie et la France

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La pandémie du coronavirus chamboule le quotidien des Algériens, depuis mars dernier. Les frontières terrestres, maritimes et aériennes du pays sont toujours fermées. Cependant, certaines compagnies opèrent toujours des vols spéciaux entre l'Algérie et la France. À l'image d'ASL Airlines, qui vient d'ailleurs de renforcer son programme avec un nouveau vol d'Algérie vers la France pour le mois de mars 2021. C'est en tout cas, ce qu'a annoncé, samedi, l'agence Soleil Voyage, représentant commercial de la compagnie aérienne française en Algérie. ASL Airlines opérera donc, un nouveau vol en partance d'Alger (Algérie), vers Paris-CDG (France), lors de ce mois de mars. Ce vol est prévu pour le 02 mars prochain, et prendra son envol aux coups

de 11h30. L'héritière de l'Aéropostale a également révélé son programme pour le mois prochain. Pas moins de 23 vols entre l'Algérie et la France seront opérés par ASL Airlines, en mars. 15 de ces vols décolleront d'Alger, de Annaba ou de Bejaïa, pour atterrir dans la capitale française. Quant aux 08 vols restants, ils feront la liaison entre la capitale algérienne et Lyon.

#### Ouverture des frontières : l'avis des spécialistes

Alors que la totalité des frontières algériennes sont fermées, depuis mars dernier, aucune date de réouverture n'a été annoncée. Malgré la relative stabilité de la situation sanitaire, les spécialistes sont unanimes à ce sujet. Il est "préférable" de laisser les frontières fermées, pour

l'instant. En effet, c'est ce qu'a déclaré le Docteur Bekkat Berkani à nos confrères de TSA, le 13 février dernier. Suivi ensuite par le membre du Comité scientifique, le Professeur Senhadji, qui a déclaré qu'il fallait encore patienter avant de voir nos frontières rouvertes, lors d'un entretien accordé au même média, le 16 février.

Pour rappel, la crise sanitaire liée à la Covid-19 est relativement stable, depuis quelque temps. Cependant, plusieurs variants ont fait leurs apparitions, notamment en Angleterre, au Brésil et en Afrique du Sud.

Ces variants sont déjà arrivés dans plusieurs pays d'Europe, dont la France. Les spécialistes ont donc prévenu qu'il faut rester prudents et respecter les restrictions sanitaires.

R. R.

## VISAS

### VFS Global, nouveau partenaire de l'ambassade d'Italie

Le prestataire chargé de la collecte des visas VFS Global est le nouveau partenaire de l'ambassade d'Italie en Algérie pour la gestion des demandes de visas. Dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, l'Ambassade d'Italie en Algérie a indiqué que, "suite à la conclusion de la procédure d'appel d'offres lancée en 2019, à partir du 7 mars 2021, son nouveau partenaire officiel en Algérie pour la gestion de demandes de visa pour l'Italie sera VFS Global". L'Ambassade d'Italie invite tous les intéressés, à consulter le

site internet de son partenaire VFS Global pour toute information concernant les horaires d'ouverture, la localisation des centres, les modalités de prise de rendez-vous et tout autre renseignement nécessaire. Le site est consultable sur cette page internet :

<https://visa.vfsglobal.com/dza/fr/ita>

La représentation diplomatie italienne a souligné que, "selon l'évolution de la situation sanitaire, le nouveau partenariat avec VFS Global prévoit l'ouverture des trois nouveaux centres visa dans les villes

de Batna, Ouargla et Saïda, au-delà de la confirmation de la présence des centres visas dans les villes où l'Ambassade d'Italie était déjà présente, à savoir Alger, Constantine, Oran, Adrar et Annaba, pour un total de 8 centres visa sur le territoire algérien".

En considération de la situation actuelle, uniquement les centres d'Alger, Oran et Constantine seront initialement opérationnels à partir du 7 mars 2021, a indiqué la représentation diplomatique.

R. N.

#### OFFERT PAR LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE Réception d'un don d'équipements médicaux

Un don constitué de matériels et équipements médicaux destiné aux personnes atteintes de la Covid-19 dans les hôpitaux algériens, offert par les associations "Algériens solidaires" et "Secours islamique de France", a été réceptionné hier à Alger.

Ce don offert à l'Association des Oulémas musulmans algériens comprend 6 conteneurs, contenant 139 plateformes et 5.200 valises (contenant chacune 10 divers équipements médicaux), destiné au profit des personnes atteintes du coronavirus. Le Comité de secours de l'Association entamera, en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et l'association "Algériens solidaires", la distribution de ce don aux régions et hôpitaux qui enregistrent un manque en équipements médicaux en vue de faire face à la Covid-19. Le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum, a salué cette initiative, précisant que ces équipements sont destinés également au corps médical. Il a fait savoir, que les trois associations achemineront ce don mercredi au ministère de la Santé qui prendra en charge sa distribution aux différents établissements hospitaliers, "de façon équitable et en fonction du nombre de la population et du taux de la propagation du Coronavirus". Le représentant de l'association "Algériens solidaires", Azzeddine Haddad, a indiqué que ce don "est un gage de fidélité" de la communauté nationale établie à l'étranger pour leur pays, mettant en avant le rôle de l'ensemble des partenaires dans cette opération de solidarité en vue de faire face à la pandémie de la Covid-19.

De son côté, le président du Comité de secours de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Amar Talbiou, a souligné la qualité de ces équipements "efficaces".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BOUMERDES  
Adresse : CENTRE VILLE DE BOUMERDES EX SIEGE DE L'INGM  
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 414020002035054

## 1<sup>ère</sup> MISE EN DEMEURE

En application des dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le partenaire cocontractant dénommé « SARL BPI ENH DOUDAH » sis à : Cité 20 aout H'lamia Boudouaou, Boumerdes.  
Attributaire du marché à commande n°01/2017 visé le 04/01/2017 par la commission des marchés de la Direction des Œuvres Universitaires de Boumerdes sous le n°02/2017 reconduit pour l'année 2021 avec décision n° 05/2020 du 31/12/2020.

Lot n° 06 : Alimentation générale, site 01 :

(RU Frères Bouhri Boualem Boumerdes - RU Bayou Halima Boumerdes - RU Ziani Lounes Boumerdes - RU 2000 Lits Zemmouri).

Montant minimum du marché: 75 170 903.00 DA

Montant maximum du marché: 94 421 104.00 DA

Est mis en demeure pour le non respect des clauses objet du marché.

1- produits livrés non conforme au cahier des prescriptions techniques alinéa 5 (qualité).

Le partenaire cocontractant est tenu de remédier à cette situation dans un délai de quarante huit (48) heures après la notification de la présente mise en demeure.

Midi Libre n° 4200 - Lundi 22 février 2021 - Anep 2116 003 377

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA  
DAIRA DE MANSOURA  
COMMUNE DE MANSOURA

- N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 0985.47.13.90.85.402

## AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021

Le P.A.P.C de la commune de MANSOURA lance un avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales pour.

Projet : Réalisation du canal Principal D'assainissement Cote Est-AinLussig

Les entreprises intéressées et qualifiées activité principale Hydraulique, catégorie Trois et plus, pourront retirer le cahier des charges auprès de Bureau d'équipement de la commune de MANSOURA contre paiement d'un montant de (2000,00 DA) libellé au nom Receveur intercommunale de Mansoura cep n 30 69 - 45 clé 63  
Les soumissions constituées dossier de candidat et des offres techniques et financières

### a) Offre technique :

- 1- La déclaration à soucrire dûment remplie et signée par le soumissionnaires.  
Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), signé et paraphé+Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- 2-La déclaration à soucrire dûment remplie et signée par le soumissionnaires.
- 3- Mémoire Technique dûment remplie et signée
- 4- Planning prévisionnel des travaux dûment remplie et signée.

### b) Dossier de candidat :

- 1-déclaration de candidature dûment remplie et signée
- 2- Déclaration de probité dûment remplie et signée.
- 3- Statut de la société.
- 4- Attestation de qualifications III et plus Catégorie Hydraulique principale
- 5- Bilans fiscale des trois années précédentes 2017-2018-2019.
- 6- Liste de matériels dirigés pour le projet.
- 7- Les qualifications et l'expérience des personnels-clés qui dirigent le projet.
- 8- Références du soumissionnaire pour les projets similaires au projet au moins deux projets.
- 9-Quittance de paiement du droit de la soumission ( 2000.00 DA ).

### c) Offre financière :

- 1- Lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire ou par une (des) personne (s) dûment autorisée (s) ; cette autorisation fera l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre.
- 2 - Cadre du bordereau des prix unitaires dûment remplie et signée.
- 3 - Détail quantitatif estimatif dûment remplie et signée.

Les offres techniques et financières et Dossier de candidat devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli .Elles sont remises en un seul pli, sous enveloppes dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

ne pas ouvrir sauf par la comète d'ouvrir des plis et jugement des offres

- Appel d'offre avec exigence de capacités minimales n° :01 /2021

Projet : Réalisation du canal Principal D'assainissement Cote Est-AinLussig Commune de Mansoura

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres + le délai de préparation des offres

La durée de préparation des offres est fixé (21) vingt un jours à partir de la date de sa première publication et le jour de dépôt des offres et fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 10h00 et l'ouverture des plis se fera, le même jour, en séance publique au Siège de la commune de Mansourah. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres et prolongé jusqu'au le jour ouvrable suivantes

Midi Libre n° 4200 - Lundi 22 février 2021 - Anep 2116 003 382

**MIDI**  
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE CHLEF

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°02/2021 paru dans les quotidiens « MIDI LIBRE » et "المصدر" en date du 07/01/2021, relatif à LA REALISATION D'UNE DEMI-PENSION 200R AU COLLEGE BEN ALI REGUIG MILOUD A LA CNE BOUKADER qu'après évaluation des offres techniques et financières en date du 09/02/2021 les travaux ont été attribués comme suit :

| DESIGNATION DU PROJET  | SOUSSIONNAIRES                             | Note technique obtenue | MONTANT TTC DA | DELAIS  | CRITERES DE CHOIX  |
|--|--|------------------------|----------------|---------|--|
| REALISATION D'UNE DEMI-PENSION 200R AU COLLEGE BEN ALI REGUIG MILOUD A LA CNE BOUKADER | ZITOUNI KADOUR<br>NIF :<br>196702190067625 | 51.50                  | 18.263.132.30  | 08 mois | L'offre économiquement la plus avantageuse (Le moins disant) |

### NB:

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis D'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

Midi Libre n° 4200 - Lundi 22 février 2021 - Anep 2116 003 234

### **Face à la crise mondiale et à une situation socio-économique préoccupante, le plan de relance économique 2020-2024, est-il réalisable sans une nouvelle gouvernance ?**

*Il faut dire la vérité, rien que la vérité, en privilégiant les intérêts supérieurs du pays, au-delà des personnes, la démagogie et les discours populistes, pour préserver des intérêts de rente, auxquels la population algérienne est allergique, peuvent conduire le pays à une déflagration économique et sociale.*



# Face à la crise mondiale et à une situation socio-économique préoccupante, le plan de relance économique 2020-2024, est-il réalisable sans une nouvelle gouvernance ?

*Il faut dire la vérité, rien que la vérité, en privilégiant les intérêts supérieurs du pays, au-delà des personnes, la démagogie et les discours populistes pour préserver des intérêts de rente, auxquels la population algérienne est allergique, peuvent conduire le pays à une déflation économique et sociale.*

PAR : PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS,  
EXPERT INTERNATIONAL DR  
ABDERRAHMANE MEBTOUL

« **L**e bilan socio-économique 2020 du gouvernement est mitigé », pour le Président de la République Abdelmajid Tebboune. Oui les véritables réformes structurelles économiques n'ont pas commencé, contrairement à certains discours mais soyons réaliste, on ne peut en une année après une léthargie de plusieurs décennies redresser le bateau Algérie où uniquement pour la période 2000/2019, les recettes ont dépassé les 1000 milliards de dollars avec une sortie de devises en biens et services de plus de 935 milliards de dollars avec un taux de croissance dérisoire qui a fluctué entre 2/3% alors qu'il aurait dû être de 9/10%.

Oui, la situation socio-économique est préoccupante à l'instar de bon nombre de pays dans le monde du fait de la crise actuelle. Face à la crise actuelle qui se traduira par de profonds bouleversements géostratégiques, économiques, sociaux culturels et sécuritaires, l'Algérie ne peut naviguer à vue au gré de la conjoncture. Dans ce cadre, le dernier rapport du programme de relance économique 2020/2024 établi par le département de prospective du premier ministre, doit définir avec exactitude les hypothèses de ses prévisions, chiffrées et datées selon le couple objectifs-réalisations /moyens humains et financiers avec plusieurs scénarios dont bon nombre de variables et paramètres sont exogènes. Afin de voir si la réduction des importations de 10 milliards de dollars et la réalisation d'au moins 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2021 est réalisable face à la détérioration des indicateurs économiques et sociaux, produit tant d'erreurs des politiques économiques du passé que de l'épidémie du coronavirus qui impacte toute l'économie mondiale. Ce plan que j'ai étudié avec attention doit être amélioré pour être véritablement opérationnel devant avoir un

bilan sans complaisance devant tenir compte des mutations tant internes que mondiales, ni sinistrose, ni auto-satisfaction, afin de pouvoir tracer les perspectives du redressement national.

**1- Tout plan fiable doit reposer sur six piliers : premièrement,** sur une démarche méthodologique, existant un théorème universel, 80 pour cent d'objectifs mal ciblés ont un impact seulement de 20 pour cent avec un gaspillage des ressources rares, mais 20 pour cent d'actions bien ciblées ont un impact sur l'activité économique et sociale de 80 pour cent. Pour paraphraser les experts militaires, il faut que les tactiques s'insèrent dans le cadre d'un objectif stratégique d'optimisation du bien être de l'Algérie. Toute analyse opérationnelle doit partir du général, de l'évolution de l'économie mondiale, au niveau interne du cadre macroéconomique et macro social, puis aux réseaux intermédiaires et enfin au niveau micro économique des collectivités locales et aux projets fiables dans le cadre des avantages comparatifs, ne pouvant pas tout produire ; **deuxièmement,** tout plan opérationnel doit s'inscrire dans le cadre d'une vision stratégique tant des mutations internes qu'internationales, en étant réaliste les hydrocarbures traditionnels resteront encore pour 5 à 10 ans la principale ressource en devises du pays sous réserve de la mise en place de nouvelles filières concurrentielles ; **troisièmement** sur un diagnostic serein de la situation socio-économique et sur une nouvelle gouvernance nationale et locale avec plus de décentralisation et non déconcentration ; **quatrièmement** sur de nouvelles organisations plus crédibles que les anciennes à travers des réseaux, loin de l'ancienne organisation hiérarchique rigide, impliquant les élus locaux et la société civile, entrepreneurs publics, privés, banques, universités, centre de recherche, associations ; **cinquièmement,** sur une bonne communication, le président de la république lui-même a mis en relief les contradictions dues à l'effritement du système d'information où sans une bonne information aucune prévision n'est possible et encore moins le plan de relance. Nos responsables vivant dans une autre époque ne savent pas communiquer alors qu'il est impérieux de préparer l'opinion médiatiquement et organiquement à l'esprit des réformes qui seront douloureuses mais porteuses d'espoir à moyen terme en utilisant les médias lourds — débats, pièces de théâtre, cinémas — du fait de la tradition orale de l'Algérie. Les actions et les déclarations doivent être

inventoriées, sans tomber dans le piège de l'autosatisfaction et du dénigrement, ni tomber dans le populisme médiatique qui serait alors contreproductif ; **sixièmement,** la levée des obstacles bureaucratiques, fondement du système rentier qui constitue le plus grand obstacle au développement et qui enfante la corruption. La majorité des rapports internationaux, donnent des résultats mitigés, sur le climat des affaires en Algérie où le pouvoir bureaucratique décourage les véritables investisseurs, le cadre macro-économique étant stabilisé artificiellement par la rente des hydrocarbures ( note interview le Monde.fr /AFP 10/08/2020). Comme le montrent certaines enquêtes de l'ONS, l'économie algérienne est une économie rentière exportant 98% d'hydrocarbures à l'état brut ou semi brut avec les dérivées et important 75/85% des besoins des entreprises, dont le taux d'intégration, privé et public ne dépasse pas 15% . Environ 83% du tissu économique étant représenté par le commerce et les services de très faibles dimensions, le taux de croissance officiel hors hydrocarbures étant artificiel, 80% du PIB via la dépense publique l'étant grâce aux hydrocarbures. Selon les données officielles, plus de 90% des entreprises privées algériennes sont de types familiaux sans aucun management stratégique, plus de 90% des entreprises publiques et privées ne maîtrisent pas les nouvelles technologies et la majorité des segments privés et publics vivent grâce aux marchés publics octroyés par l'Etat. Par ailleurs l'économie est dominée par la sphère informelle, plus de 45/50% du PIB hors hydrocarbures et autant d'emplois sinon plus, s'étendant en période de crise, drainant 33% de la masse monétaire en circulation, liée à la logique rentière. Quant à la bourse d'Alger, il faut être réaliste, et non verser dans la démagogie, il est illusoire dans la situation actuelle de sa léthargie d'opérer une privatisation partielle ( voir nos contributions internationales AfricaPresseParis en français et en anglais Mena-Forum/Londres 24/12/2020) . Car pour avoir une cotation significative, l'ensemble des titres de capital de la bourse d'Alger doit représenter une part significative du produit intérieur brut, les volumes de transactions observés étant actuellement insuffisants. Les opérateurs privés susceptibles de se lancer dans cette activité ne pourront le faire que lorsque le nombre de sociétés et le volume traité seront suffisants pour seulement couvrir leurs frais.. Sur le plan technique, en l'état actuel de leurs comptes, très peu d'entreprises connaissent exactement l'évaluation de leurs actifs selon les normes du



marché. Il se trouve que les comptes des entreprises publiques algériennes de la plus importante à la plus simple sont dans un état qui ne passerait pas la diligence des audits les plus élémentaires. Même une grande société comme Sonatrach ou de grandes banques publiques ne sont pas pas cotés en bourse, ne pouvant donc pas évaluer leur efficacité, contrairement aux grandes sociétés internationales. Pour cela Sonatrach par exemple, a besoin d'un nouveau management stratégique à l'instar de la majorité des entreprises algériennes, avec des comptes clairs afin de déterminer les coûts par sections. L'opacité de la gestion de la majorité des entreprises qui se limitent à livrer des comptes globaux consolidés voile l'essentiel. Pour Sonatrach, dont les recettes devraient clôturer entre 20/21 milliards de dollars fin 2020 contre 34 milliards de dollars en 2019, il s'agit de distinguer si le surplus engrangé est dû essentiellement à des facteurs exogènes, donc à l'évolution du prix au niveau international ou à une bonne gestion interne.

**2- Lal situation économique** en ce mois de janvier 2021 implique un sursaut national. L'annonce des 250 milliards de dollars consacrés aux entreprises publiques durant les 25 dernières années, annoncé par le ministre délégué à la prospective le 02 janvier 2021 doit préciser durant cette période : la ventilation par entreprises, l'évolution de la création de valeur ajoutée, les effectifs, la partie investissement et la partie assainissements en dinars en devises et les solutions concrètes soit de liquidation ou de restructuration afin de faire face à la situation socio-économique interne qu'à l'adaptation aux nouvelles mutations mondiales. Le der-

nier rapport de l'Union européenne sur l'économie algérienne de fin décembre 2020 qui m'a été transmis est inquiétant mettant en relief la paralysie de l'économie algérienne qui pourrait avoir des conséquences déstabilisatrices sur toute la région euro-méditerranéenne et va à contre courant du plan de relance 2000/2024. Ce rapport ne nous apprend pas plus que ce qu'on prêche certains experts algériens (voir notre interview American Herald Tribune USA Pr Abderrahmane Mebtoul « *The World's Deep Geostregetic Change After the Coronavirus 2020/2030/2040* » USA 07 mai 2020). En 2020, excepté le secteur agricole qui a connu un réel dynamisme pour certains produits agricoles, mais toujours dépendant de certains inputs et pour l'importation du blé, le taux de croissance du produit intérieur brut PIB algérien dépend fondamentalement via la dépense publique de l'évolution du cours des hydrocarbures qui détermine à la fois le taux d'emploi et les réserves de change. Pour l'Algérie, selon le FMI dans son rapport du 14 avril 2020, le produit intérieur brut réel (PIB) devrait se contracter de 5,2% durant l'année 2020, revu encore à la baisse dans son rapport de décembre 2020 moins 6,5%. Suite à cette baisse le PIB réel devrait se redresser en 2021 à 3/4%, taux calculé en référence à l'année 2020 (taux de croissance négatif) donnant globalement, à taux constant, un taux de croissance entre 0 et 1% termes réel, ce taux étant inférieur au taux de pression démographique. La sphère informelle contrôle selon la Banque d'Algérie plus de 33% de la masse monétaire en circulation et le taux d'intégration entreprises publiques et privées ne dépassant pas 15% dépendantes fortement des importations (le poids de la

sphère informelle revue Stratégie IMDEP ministère de la Défense nationale octobre 2019 reprenant en synthèse notre étude pour l'Institut français des Relations Internationales Ifri Paris déc. 2013 France). Actuellement, du fait que les recettes de Sonatrach sont passées de 34 milliards de dollars en 2019 à une prévision de 20/21 milliards de dollars fin 2020, la cotation du cours du pétrole étant le 06 janvier 2020 à 12h Gmt plus de 54,12 dollars le Brent en raison à la fois de la réduction des quotas Opep+ Russie et d'un dollar déprécié coté à 1,2254 un euro (en cas d'un cours à 1,10 dollar un euro, le Brent serait en dessous de 50 dollars. Il ne faut pas oublier que 33 pour cent les recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel dont le cours a chuté de près de 70% étant coté le 06 janvier 2020 à 2,587 dollars le MBTU contre 8/10 dollars en 2010. Le déficit budgétaire selon le PLF2021, serait de 21,75 milliards de dollars en 2021 au cours de 128 dinars un dollar, cotation au moment de l'élaboration de cette loi, contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars et un déficit global du trésor prévu de 28,26 milliards de dollars. Pour faire face aux tensions financières, vision purement monétariste, source d'inflation en cas de non création de valeur ajoutée, nous assistons à une dévaluation accélérée qui ne dit pas son nom de la cotation du dinar officiel du dinar où le 6 janvier 2021, un euro s'échange à 162,2782 dinars un euro et 132, 1202 un dollar. La dépréciation simultanée du dinar par rapport au dollar et l'euro a pour but essentiel de combler artificiellement le déficit budgétaire, non articulé à un véritable plan de relance économique et donc assimilable à un impôt indirect que supporteront les consom-

mateurs algériens, devant s'attendre pour 2021 à l'accélération du processus inflationniste. Ainsi, le gouvernement actuel projetant pour 2023 environ 185 dinars un euro et 156 dinars pour un dollar et en prenant un écart seulement de 50%- à l'avenir l'écart pourrait atteindre 100% sinon plus du fait de la rigidité de l'offre, au niveau du marché parallèle, nous aurons environ 300 dinars un euro minimum en 2023 sous réserve de la maîtrise de l'inflation sinon l'écart serait plus important. Cette cotation du dinar est donc fortement corrélée au niveau de production et productivité et dans une économie rentière aux réserves de change qui ont évolué du 01 janvier 2014 à 194 milliards, les prévisions de la loi de finances complémentaire étant de 44,2 milliards de dollars.. L'annonce du Ministre des finances d'une réduction des importations de 8 milliards de dollars en 2020 ne relève pas d'une bonne gestion mais de la réduction drastique des importations qui ont paralysé bon nombre de secteurs. C'est comme dans un ménage où la réduction de la nourriture entraîne des maladies sur le corps social. L'Algérie ne peut continuer à fonctionner sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars le baril entre 2020/2021, selon le FMI le cours budgétaire inscrit dans les différentes lois de finances 30 à 40 dollars étant un artifice comptable, le prix d'équilibre était estimé de 104,6 dollars en 2019 et 101,4 dollars en 2018.

**3- Cette faiblesse du taux de croissance,** où le budget d'équipement est en baisse dans le PLF2021 avec un accroissement démesuré du budget de fonctionnement, ont un impact sur le cadre macro social ( voir interview A.Mebtoul sur la stratégie pour éradiquer les zones d'ombre quotidien gouvernemental *Horizon* 30/12/2020) qui doit être une priorité nationale à la fois pour des raisons de justice sociale mais également en évitant les fameux programmes sociaux de wilayas ayant eu un impact limité, avec des surcoûts exorbitants, donc économiques, dans la mesure où toute création de richesses dépend d'entreprises innovantes. La population algérienne est passée de 12 millions en 1965 à 44,6 au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il faudra créer non par décrets vision administrative mais favoriser les entreprises créatrices de richesses en levant toutes les contraintes d'environnement, dont la bureaucratie, la léthargie du système financier, le foncier, l'adaptation du système socio-éducatif, entre 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoute aux taux de chômage actuel, difficile à réaliser. Le FMI estime le taux de chômage à 15, 5% pour 2020 et pour les organisations patronales le gouvernement n'a pas encore mis en

place les plans de sauvetage promis, sans compter qu'environ 40/45% de la population active, soit 5/6 millions sans protection sociale. Malgré toutes ces tensions budgétaires, le gouvernement a maintenu les transferts sociaux budgétisés, comme acte de solidarité nationale quasiment inchangés par rapport à 2019, s'établissant à environ 14 milliards de dollars, soit 8,4% du PIB, et plus de 21% de la totalité du budget de l'Etat. Or, la Caisse nationale des retraites (CNR), qui a connu, depuis 2014, un déficit qui ne cesse de s'accroître en passant de 1,2 milliard de dollars en 2014 à 5,2 milliards de dollars en 2019, lequel atteindrait les 5,3 milliards DA en 2020, le nombre de retraités s'élevant fin 2019 à 3,2 millions. Ces transferts sont intenable sans actions ciblées pour les plus démunies.

**En conclusion,** force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour que certains responsables algériens s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, aucun pays à travers l'histoire ne s'étant développé grâce uniquement aux matières premières mais par la bonne gouvernance, la réforme des institutions et la valorisation du savoir. Evitons d'induire en erreur les autorités du pays avec des surcoûts faramineux comme par le passé sans rentabilité réelle. Par exemple l'investissement avec tous les annexes arrivé au port, de Gara Djebilet nécessitera plus de 7 milliards de dollars d'investissement, l'ex ministre de l'industrie en 2008 l'estimait à 15 milliards de dollars avec la création de 4800 emplois directs et 15.000 emplois indirects (source APS) et l'actuel ministre de l'industrie en date du 11 juin 2020 avait déclaré que le coût d'investissement dans les deux projets phosphate et gara Djebilet est estimé entre 15 et 16 milliards de dollars : qui croire ? A un cours de 100 dollars la tonne (cours moyen de 2020) le fer brut, pour une exportation brute de 30 millions de tonnes auquel, le chiffre d'affaire serait de 3 milliards de dollars, montant il faudra retirer 40% de charges, le cout d'exploitations étant très élevé restant 1,80 milliard de dollars Ce montant est à se partager selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie 920 millions de dollars. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet nécessitera de grands investissements dans les centrales électriques, des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, des réseaux de distribution qui fait défaut du fait l'éloignement des sources d'approvisionnement, tout en évitant la détérioration de l'environnement, unités très pol-

luantes et surtout une formation pointue. Et là on revient à la ressource humaine, pilier de tout processus de développement. Le retour en capital pour une exportation de 30.000 tonnes de fer brut/an, le cours serait de 8/10 ans, donc pas de rente, et donc la seule la transformation en produits nobles(aciers spéciaux) peut procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exportation, mais nécessitant d'importants investissements et des partenaires qui contrôlent le marché mondial. Par ailleurs, où sont la réalisation des projets de mines d'or, leurs rentabilités proposées, aux jeunes investisseurs dans le Sud, sachant que le cours de l'once d'or fluctue depuis trois années entre 1.800 et 2.100 dollars l'once, la cotation le 06/01/2020 étant de 1949 dollars.

Soyons réaliste, la rente des hydrocarbures sera pour longtemps, la principale société pourvoyeur de devises où avec la crise actuelle, il est utopique d'attirer massivement les IDE et de canaliser le capital-argent de la sphère informelle. D'où l'importance de l'installation du Conseil national de l'énergie, seul organe habilité à tracer la future politique énergétique devant s'orienter vers un Mix énergétique fondement de la transition énergétique. L'Algérie a toutes les potentialités de surmonter la crise actuelle sous réserve d'une vision stratégique de développement hors hydrocarbures, une lutte contre la corruption passible du code pénal à ne pas confondre avec acte de gestion, passant par la numérisation avec des interconnexions intra -secteurs reliés aux réseaux internationaux.

La transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, suppose un profond réaménagement du pouvoir, nécessitant une restructuration du système partisan loin des aléas de la rente, et surtout la dynamisation de la société civile ; pas celles qui vivent de la rente et qui ont applaudi tous les gouvernements passés, qui, en symbiose avec les Etats et les institutions internationales jouera un rôle de plus en plus déterminant en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Le compromis des années 2021/2030 devront concilier l'impératif de productivité et la cohérence sociale, les principes d'une société ouverte et le devoir de solidarité, en un mot l'efficacité et l'équité. Les politiques parleront de justice sociale qui ne saurait signifier égalitarisme vision populiste suicidaire. En bref la réussite du processus de développement implique la refonte du système politique et socio-économique.

A. M.

INTERMÉDIATIONS POUR LA GESTION DES TENSIONS SOCIALES EN ALGÉRIE

# Urgence d'une nouvelle gouvernance

*Le constat de la situation actuelle concerne la gouvernance où les différents scandales financiers en Algérie touchent l'ensemble des secteurs publics et privés, dépassant souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur.*

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL



Un ancien Premier ministre ayant présidé aux destinées du pays pendant plus de 20 ans, qui demandait à la population l'austérité, déclare publiquement qu'il se livrait à la vente de lingots d'or au marché noir suite aux cadeaux reçus de l'étranger pour services rendus, accentuant le divorce Etat-citoyens. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures où le président de la République Abdelmadjid Tebboune, récemment en janvier 2021, a mis en relief le résultat mitigé de l'action gouvernementale. Aussi, s'impose une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la corruption constitue un frein à l'investissement national ou international créateur de valeur ajoutée. Selon Transparency International dans son rapport de janvier 2021 pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques est concernée par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Le rapport de janvier 2021, concernant l'année 2020, classe l'Algérie à la 104ème place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Certes, à court terme, bien que la situation soit difficile avec les tensions budgétaires, contrairement aux supputations de certains méconnaissant la morphologie sociale, ou de certains faisant peur avec le calcul de préserver le statu quo en différant les réformes nécessaires versant toujours dans l'alarmisme, sans proposer de solutions réalistes, l'Algérie connaît certes, une crise financière avec la baisse drastique des réserves de change et de vives tensions budgétaires, mais souffre surtout d'une mauvaise gouvernance, expliquant les risques de vives tensions sociales en 2021.

Les partis politiques traditionnels et la société civile appendice du pouvoir vivant par la rente sont souvent incapables de servir d'intermédiation politique et sociale, car non crédible aux yeux de la population où en cas de malaise les forces de sécurité se retrouvent seules en face des citoyens. D'où l'importance de comprendre la nouvelle cartographie sociale afin de faire émerger de nouvelles forces politiques et sociales. Les partis traditionnels avec un nombre impressionnant de micro-partis créés pour la circonstance, moyennant une rente, se manifestent lors des élections meublant le vide, impuissants presque toujours à agir sur le cours des choses et à

formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappe la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles ont une faible capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique et, donc, d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national. Ce sont là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de réorganiser le système partisan pour qu'il puisse remplir la fonction qui est la sienne dans tout système politique démocratique. D'où l'urgence de sa restructuration, loin des injonctions administratives. En effet, le discrédit qui frappe les formations politiques doit laisser la place à des formations crédibles non créées artificiellement supposant une appréciation objective du statut et du rôle qui doivent être les leurs dans une société qui ambitionne de rejoindre le rang des sociétés démocratiques et afin de mobiliser la société d'autant plus que pour les années à venir, les réformes différées pour une paix sociale fictive, transitoire, seront très douloureuses. Quant à la société civile force est de constater qu'elle est éclatée y compris certaines confréries religieuses qui, avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée, ont de moins en moins d'impacts contrairement à une vision du passé.

Comme pour les partis, la majorité ne se manifeste que sur instrumentalisation, vivant du transfert de la rente et non sur la base des cotisations de ses adhérents. C'est que la confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflétera les grandes fractures survenues dans le système politique national. Ainsi, la verra-t-on rapidement se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle. Le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoirs publics est constitué par des sociétés civiles appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments

étant l'appendice de partis islamiques légaux. Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership. Et, enfin, nous avons une société civile informelle, inorganisée, qui s'est retrouvée au niveau d'Al Hirk, atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante, formant un maillage dense, tous les acteurs voulant un changement, mais du fait de tendances idéologiques contradictoires incapables de s'entendre sur un programme de gouvernement cohérent. Il y a lieu de distinguer plusieurs formes de protections sociales. Outre toutes les entités religieuses d'assistance qui dans les sociétés traditionnelles jouent un rôle souvent important, fondamentalement nous avons quatre institutions qui jouent un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire: la famille et la tribu, l'entreprise, les marchés et l'Etat.

**Premièrement** : la famille et la tribu peuvent être considérées, d'un point de vue économique, comme une « *petite société d'assurance* », où l'on mutualise les risques. Encore que la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale, l'éclatement des tribus pour des raisons de mutations sociologiques et économiques surtout avec l'exode et le taux d'urbanisation ont en quelque sorte appelé de nouvelles formes d'interventions de l'Etat, qui, avec des moyens financiers limités, a accentué le divorce Etat/citoyens. **Deuxièmement** : l'entreprise est appelée à l'avenir à jouer comme facteur de gestion des risques de l'existence. Cette question du partage des risques ouvre le débat concernant le développement d'un nouveau mode de développement, ni capitalisme sauvage, ni bureaucratie-étatique, fondé à la fois certes, sur l'efficacité, mais également sur une profonde justice sociale. **Le troisièmement** : l'acteur de la protection sociale, ce sont les marchés... L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIXe siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence. **Quatrièmement**, entre ces trois ensembles d'institutions famille/tribus, entreprise, marchés, intervient l'Etat dont la fonction a largement évolué en tant qu'institution intervenant en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonctionnaires et avec l'institution de la Sécurité sociale, l'Etat fait de la protection sociale une de ses fonctions fondamentales. L'action de ces différents acteurs doit s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique conciliant l'efficacité écono-

mique et une profonde justice sociale, impliquant de profondes réformes institutionnelles et l'optimisation de la dépense publique, une urbanisation maîtrisée, actuellement anarchique avec des coûts directs et indirects faramineux, de la protection de l'environnement et du cadre de vie qui se dégradent de jour en jour. Pour rapprocher l'Etat du citoyen, il ne suffit pas de créer encore d'autres entités administratives, vision, bureaucratique, mais de réaliser une véritable décentralisation autour de cinq à six grands pôles régionaux, à ne pas confondre ni avec l'avatar néfaste du régionalisme et ni avec la déconcentration qui renforce la bureaucratie. La vision centralisatrice jacobine annihile les créativités et la régionalisation économique est une voie salutaire pour bon nombre de pays évitant l'autoritarisme d'en haut de peu d'efficacité tant économique que sociale impliquant des institutions appropriées. Dès lors, s'impose une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne. Les collectivités locales doivent se préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables de l'aménagement du développement et du marketing de leur territoire. L'Algérie est un grand pays et a toutes les potentialités de relever les nombreux défis, devant définir clairement les objectifs stratégiques car un pays qui veut se développer doit préparer les choix qui permettent d'en saisir les conséquences qui doivent indiquer : comment se pose le problème; -quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie); -quels sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes; -quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix, -quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long terme) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe. Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments: - Quoi ?- Qui ?- Où ?- Quand ?- Comment ?- Combien ? Pourquoi ? Comment faire ? Dans cette conjoncture de tensions budgétaires et sociales s'impose également un large front national regroupant toutes les forces politiques, sociales et économiques et, donc, des intermédiations politiques et sociales crédibles, loin de ces organisations rentières, entre les citoyens et l'Etat afin de trouver des solutions opérationnelles loin des promesses utopiques. Cela implique la réforme du système politique mais également économique solidaire, dont la réforme de l'administration centrale et locale afin de lutter contre la bureaucratie paralysante enfantant la sphère informelle et la corruption. Sur le plan économique, une des réformes majeure est celle du système financier qui est considéré, à juste titre, comme l'indice le plus probant de la volonté politique d'ouvrir ou non l'économie nationale à la libre entreprise.

AIN-DEFLA, FILIÈRE "LAIT"

# Des contraintes malgré le grand potentiel



**Des éleveurs laitiers bovins d'Aïn-Defla ont mis l'accent sur la nécessité de lever les contraintes liées à l'exercice de leur activité, notamment celle inhérentes à la cherté des aliments de bétail.**

PAR BOUZIANE MEHDI

Les éleveurs ont en effet affirmé à l'APS que leur "wilaya est à même de participer à l'effort économique national à la faveur du grand potentiel dont elle dispose en matière de production laitière".

Ne pouvant "plus couvrir les charges liées à l'alimentation et au volet sanitaire de leur cheptel, nombre d'éleveurs se sont vus contraints de le vendre, se retrouvant au chômage pour une grande partie d'entre eux", a regretté le président de l'Association locale des éleveurs laitiers, Boukira Abassi Mokhfi.

Relevant que certains produits entrant dans l'alimentation du cheptel ont augmenté de 150 % en un court laps de temps, il a noté qu'en parallèle, le "prix du litre de lait est resté inchangé depuis bientôt 5 ans", faisant état,

dans ce contexte, de la perception de 44 dinars de la part de la laiterie et de 12 autres du Fonds de soutien aux éleveurs laitiers.

Au sujet du soutien matériel au profit des éleveurs, le même interlocuteur a noté que celui-ci n'existe que "sur papier", invitant les responsables du secteur à intervenir pour remédier à cet état de fait dont les répercussions sont préjudiciables à plus d'un titre. Tout en observant que la relève n'est pas assurée dans cette filière, il a fait état de la "volonté des éleveurs ayant quitté la profession de reprendre du service si les conditions s'améliorent". Outre les postes d'emploi découlant de la production laitière, l'élevage est en mesure d'en créer d'autres à l'image de ceux inhérents au commerce de la viande mais, également, à ceux se rapportant à la peau des animaux.

Il a toutefois appelé les éleveurs à activer dans un cadre organisé, observant que de tels groupements sont à même de faire reculer les "appétits démesurés" des intervenants en amont et en aval de la filière.

Pour l'ex-responsable du service des statistiques de la direction des services agricoles d'Aïn-Defla, Amar Saâdi, la

faiblesse des résultats obtenus par la wilaya en matière de production et de collecte du lait contraste avec certains indicateurs qui "auraient pu permettre à cette région d'asseoir sa position dans le domaine".

A la faveur de la mobilisation de l'eau par la construction de barrages, il y a eu essor du maraîchage au détriment des fourrages secs et irrigués, dont la superficie ne dépasse pas les 500 hectares à l'échelle de toute la wilaya.

Les agriculteurs, qui disposent de capacités financières avérées, préfèrent opter pour des cultures faciles dont le cycle de maturation est court à l'image de la pomme de terre ou de la pastèque, évitant de se lancer dans le lait nécessitant un investissement lourd. A défaut d'opter pour la filière lait nécessitant un investissement lourd, de riches agriculteurs prennent des vergers dont ils assurent le traitement et l'irrigation et au bout de six mois, ils récoltent le fruit de leur travail. Les étables répondant aux normes zootechniques et de production du lait se comptent sur les bouts des doigts, le plus souvent, les éleveurs sont eux-mêmes transformateurs et vendeurs de leur production.

B. M.

CONSTANTINE, CINÉMATHÈQUE ENNASR

## Réouverture dans le courant de l'année 2021

Située au centre-ville de Constantine, la cinémathèque Ennasr sera rouverte "dans le courant de l'année 2021", après sa restauration qui a duré plusieurs années, a indiqué un communiqué publié sur le site officiel du Centre algérien de la cinématographie (CAC). Le communiqué précise que le "Centre algérien de la cinématographie procédera en 2021 à l'inauguration de sa 13<sup>e</sup> salle de son répertoire", rappelant que la "ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a inauguré, le 1<sup>er</sup> février, la salle Aurès - ex-Colisée - de Batna, la 12<sup>e</sup> salle appartenant au réseau de la Cinémathèque Algérienne mise en activité et devant être géré par le

Centre algérien de la cinématographie. Au cours de la visite de Mme Bendouda à Batna, le directeur du Centre algérien de cinématographie, Salim Aggar, a présenté un exposé sur la salle Aurès et les modifications effectuées dans le cadre de sa restauration, précisant que la "ministre de la Culture et des Arts, s'est félicitée de la réouverture de cet établissement culturel et s'est engagée à mobiliser les moyens nécessaires pour améliorer et consolider son activité".

Le directeur du CAC a également indiqué que la "salle Aurès lancera ses activités par l'organisation du Festival international du court métrage Imedghassen", a indiqué

l'APS, ajoutant que la salle Aurès de 310 places a été réouverte après une opération de restauration, ayant duré plus de cinq ans et dont les travaux avaient été achevés en décembre 2019 et réceptionnés en 2020.

La ministre de la Culture et des arts avait salué l'exposition des affiches des films de la Révolution algérienne organisée à cette occasion par le CAC et avait reçu du directeur du CAC, "la Saga de la Cinémathèque algérienne", un livre commémorant les 50 ans de la création du Centre algérien de la cinématographie.

APS

GHARDAIA

## Réhabilitation des habitations menaçant ruine

Un projet de réhabilitation des habitations menaçant ruine a été relancé après la levée du gel dans les ksour du M'Zab et Metlili classés patrimoine national. Le projet, inscrit en 2014, avant d'être gelé dans le cadre des mesures d'austérité prises par les pouvoirs publics, pour un coût global d'un milliard de dinars, porte sur la réhabilitation et la restauration des habitations menaçant ruine dans les ksour de Metlili, El-Ateuf, Melika, Beni-Izguen, Bounoura, Ghardaïa, Berriane et Guerrara.

Cette opération de grande envergure vise à revaloriser et à sauvegarder ces habitations patrimoniales existantes dans des ksour de la région classés patrimoine culturel et également améliorer le cadre de vie des habitants de ces espaces chargés d'histoire. Le projet prévoit la consolidation des bâtisses en question en utilisant des matériaux traditionnels, et la réhabilitation au moyen d'une restauration dynamique, tout en gardant le cachet architecturale propre, afin notamment de renforcer l'attractivité touristique, et ce sous l'expertise des spécialistes de la restauration des monuments historiques et culturels relevant du secteur de la culture notamment l'Office de la protection de la vallée du M'Zab (OPVM).

ALGER

## Afflux massif de visiteurs au Jardin d'Essai pour sa réouverture

Le Jardin d'Essai du Hamma à Alger a accueilli près de 10.000 visiteurs, mercredi 3 février, premier jour du réaménagement des horaires de confinement partiel à domicile et de la réouverture des espaces de détente et de loisirs au public. Au premier jour de la réouverture des lieux de détente et de loisirs au public, 9.738 personnes ont jeté leur dévolu sur le Jardin d'Essai du Hamma où elles ont pu se promener à travers ses différentes allées et visité son jardin zoologique dans le strict respect du protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Ils étaient près de 2.700 visiteurs la matinée et plus de 7.000 l'après-midi, cette forte affluence, dès le premier jour de la réouverture des lieux de détente, montre que le Jardin d'Essai du Hamma est l'un des lieux de détente préférés des familles algériennes qui n'hésitent pas à venir de toutes les wilayas du pays. En application des instructions du wali d'Alger, données à l'occasion de réouverture du jardin d'essai d'El Hamma, après plus de deux mois de fermeture, un protocole sanitaire y a été mis en

Ainsi, les opérations de désinfections sont intensifiées, l'obligation de port du masque est contrôlée et la distanciation sociale est appliquée, et ce dans le cadre des mesures préventives de lutte contre le Coronavirus. Les agents, déployés dans les moindres recoins du jardin, devront veiller également au respect des instructions sanitaires, notamment le port de bavette et la distanciation physique.

APS

FORUM ALGÉRO-IVORIEN

# L'agroalimentaire et l'agriculture pour renforcer les échanges commerciaux

*Les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture sont parmi les principaux secteurs identifiés pour renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, a indiqué le directeur général du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Boutalbi.*

**L**Algérie vise à renforcer les échanges commerciaux avec la Côte d'Ivoire dans divers domaines, particulièrement celui de l'agroalimentaire et l'agriculture qui sont les points forts des deux pays", a expliqué Boutalbi lors du Forum algéro-ivoirien, organisé par visioconférence. Il a ajouté que la Côte d'Ivoire représente pour l'Algérie "la porte" vers l'Afrique de l'Ouest et "la plaque tournante commerciale dans cette région de par sa proximité avec 14 pays du continent". S'agissant du Forum, le responsable a souligné qu'il

a permis de réunir près de 300 hommes d'affaires des deux pays, en plus d'environ 700 opérateurs inscrits sur la plateforme des rencontres B2B (business to business) ayant permis la programmation de plus de 120 rencontres entre les opérateurs économiques algériens et ivoiriens. Boutalbi a, par ailleurs, fait état de l'importance de ce genre de rendez-vous afin de "mieux cibler" les produits à exporter mais aussi à importer, selon les besoins des deux économies. Il a, en outre, indiqué que ce forum permettra d'établir des contacts directs entre les acteurs économiques algériens et ivoiriens, évitant, à l'occasion, "les surcoûts engendrés par les intermédiaires". Boutalbi a, de plus, mis l'accent sur l'opportunité d'exploiter les avantages douaniers et fiscaux qu'offrent les accords de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui ont pris effet en janvier dernier. Pour sa part, le directeur général de Trust Assurance, Abdelhakim Hadjou, en sa qualité de modérateur, a rappelé le marché de 1,2 milliard d'habitants que représentent les 53 pays africains qui ont ratifié les accords de la Zlecaf.

Déplorant que le volume des échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique ne représente que 15% de ses échanges extérieurs, il a indiqué que l'objectif escompté à l'horizon 2030 et d'atteindre 51% à travers divers secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, la santé et les services. Présent au Forum, l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire en Algérie, Voho Sahi Alphonse, a indiqué que le volume des échanges entre les deux pays était "en-deçà" des potentiels existants, considérant que la Côte d'Ivoire est un "partenaire de choix" pour l'Algérie grâce à un taux de croissance de 2%, malgré la pandémie de la Covid-19, et une monnaie (CFA) qui est en parité avec l'euro. Alphonse a ajouté que son pays était "stable et ouvert sur l'avenir". Le directeur de la diplomatie économique de la Côte d'Ivoire, Santério Jean-Marie Somet, a évoqué un autre volet du potentiel de la coopération potentiel entre les deux pays, celui de l'industrie de la transformation. Un avis qu'il a partagé avec le directeur du cabinet Omex, Organisation mondiale des experts, établie à Abidjan qui a encensé les capacités des opérateurs algériens dans ce sec-

teur et a souligné "la possibilité pour les Ivoiriens de profiter de ce savoir-faire pour développer leur industrie de transformation".

## Le Sénégal intéressé par le savoir-faire de Sonatrach

Par ailleurs, invité à ce Forum, le 1<sup>er</sup> conseiller de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Mamadou Boye Ba, a affiché l'intérêt de son pays pour le savoir-faire de Sonatrach dans le domaine de l'exploitation des hydrocarbures, qui pourrait, selon lui, "aider" le Sénégal à exploiter son pétrole à partir de 2023. Pour sa part, l'agent de coopération commerciale auprès de l'ambassade de l'Ouganda en Algérie, Damalie Twinomugisha, a montré la disposition de son pays à tisser des liens entre les opérateurs des deux pays dans les domaines de l'industrie et du tourisme, tout en rappelant que l'Ouganda est un exportateur de café mais aussi de lait. A noter que ce Forum a vu la participation de représentants des ministères du Commerce et celui des Finances mais aussi ceux des Douanes et de différents groupes industriels algériens.

R. E.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE VÉGÉTAL

## Éviter la dépendance aux importations de graines et semences

Le changement climatique menace le patrimoine génétique végétal du pays, ce qui risque d'accentuer davantage sa dépendance aux importations de graines de semences, a alerté un chercheur de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), préconisant des mesures urgentes pour préserver ce patrimoine. "Des mesures devraient être déployées en urgence pour préserver les espèces locales et la diversité génétique contre les impacts des changements climatiques", a affirmé le Dr Chebouti Abderrezak. Estimant que la sécurité alimentaire du pays passe systématiquement par la préservation de son patrimoine génétique végétal, Chebouti a souligné que la détention d'une variabilité génétique élevée, conservée de manière fiable permettrait de répondre rapidement à la croissance des besoins du secteur agricole. "A partir de nos graines locales, nous pouvons développer de nouvelles variétés à haut rendement, de haute valeur nutritionnelle et résistantes au stress hydrique, ce qui nous permettra de se passer des importations des graines", a-t-il expliqué. Par ailleurs, cet expert agronome a mis en garde contre l'utilisation des variétés améliorées importées, au détriment des ressources génétiques

locales, pour motif d'augmenter les rendements. Selon lui, cette solution "facile", adaptée par des agriculteurs pour faire face à la demande croissante des populations, n'est pas sans risque. Ces changements, parfois radicaux dans les pratiques agricoles des autochtones, a-t-il averti, auront pour conséquence "la disparition progressive de nos variétés de graines, pourtant mieux adaptées aux conditions climatiques locales". Estimant que la préservation des variétés locales des cultures stratégiques constitue le gage d'une sécurité alimentaire durable du pays, l'expert recommande, notamment, de conserver "en priorités" des variétés locales des cultures stratégiques telles les graines de céréales, les légumineuses alimentaires et les fourrages. "Le choix de ces cultures est justifié par leur place stratégique dans l'économie nationale", a-t-il argué. Il a rappelé, à ce titre, que la filière céréalière connaît une dépendance accrue aux importations avec plus de six millions de tonnes de produits céréaliers annuellement, d'où la nécessité, selon lui, de conserver les semences de blé locales et de les développer pour avoir un meilleur rendement à l'hectare. Il en est de même pour les graines des

légumineuses. "La demande des légumes secs, qui ont toujours fait partie de nos aliments de base, ne cesse d'augmenter", a-t-il fait constater en précisant que l'Algérie importe annuellement 2 millions de quintaux de légumes secs pour 250 millions de dollars. Quant aux fourrages, il a assuré que l'amélioration de la production fourragère, à travers la conservation et le développement des semences locales, est nécessaire pour faire accroître la production nationale en lait et en viandes rouges et de limiter, ainsi, les importations surtout en ce qui concerne la poudre de lait.

### L'importance de créer une "banque des graines"

Interrogé sur le projet relatif à la mise en place d'une "banque des graines locales", qui peine à voir le jour, Dr Chebouti a répondu que la structure existe toujours au niveau de la station expérimentale agricole de Baraki (Alger) mais le projet est toujours à l'arrêt pour des raisons financières. "Le montant financier initial du projet est en cours de réévaluation du fait de la dévaluation du dinars", a-t-il expliqué, en soulignant l'urgence d'un tel édifice pour le secteur agricole. "La finalisation de ce projet permettra à l'Algérie de préserver et d'enrichir son patrimoine génétique végétal en

assurant le stockage de petites quantités de semences récoltées auprès des agriculteurs des différentes régions du pays", a-t-il fait valoir. D'après l'Union nationale des agronomes (Una), l'Algérie compte plus de 2.000 sortes de graines de différentes filières datant de plusieurs milliers d'années. Malgré cette richesse variée, le pays importe l'essentiel des semences de l'étranger. Le président de l'Una, Mounir Oubiri, avait récemment appelé à inverser cette tendance en associant les centres de recherche et les acteurs du monde agricole dans la promotion et le développement des graines locales. A ce titre, il avait fait part d'un projet avec la Chambre nationale de l'agriculture, portant sur le recensement du patrimoine génétique (semences de céréales, semences de culture maraichères, plants) auprès des agriculteurs à travers tout le pays. "Cette démarche devrait nous permettre de réaliser des expériences sur le terrain dans les zones potentiellement propices pour produire davantage les semences locales sur des parcelles déterminées dans le cadre de l'agriculture expérimentale et de sauvegarder ainsi cette richesse de manière durable", avait-il assuré.

R. E.

SOMALIE

# La crise politique s'aggrave

*Des tirs dans la nuit, une foule courant pour échapper aux balles, des check-points au coin des rues... Ce sont de mauvais souvenirs des années d'anarchie qu'ont retrouvé ce vendredi les habitants de Mogadiscio, mais aussi des signes clairs que la crise politique s'est encore aggravée.*



Un calme précaire règnait à Mogadiscio, après plusieurs incidents armés depuis jeudi. La présidence et les partis d'opposition s'accusent mutuellement d'avoir provoqué des échanges de tirs entre leurs forces de sécurité respectives, alors qu'une marche avait été maintenue vendredi malgré l'interdiction des autorités, officiellement pour des raisons sanitaires. Aucune victime n'a été recensée, mais le climat est suffisamment dangereux pour que l'ambassade des Etats-Unis et l'Union africaine publient des communiqués exprimant

leur inquiétude. Des tirs claquant dans la nuit, une foule courant pour échapper aux balles, des check-points au coin des rues... Ce sont de mauvais souvenirs des années d'anarchie qu'ont retrouvé ce vendredi les habitants de Mogadiscio, mais aussi des signes clairs que la crise politique s'est encore aggravée.

Car la cause du conflit est toujours là : le scrutin indirect visant à élire un successeur à Farmajo n'a pas pu se tenir le 8 février comme prévu, malgré

un accord signé en septembre. Et les rivaux politiques ne s'entendent toujours pas sur une reprise de pourparlers.

D'un côté le pPrésident sortant Farmajo veut garder les cartes en main, face aux appels répétés à la démission. De l'autre les candidats de l'opposition, dont deux anciens Présidents, et les États indociles du Jubaland et du Puntland, ne reconnaissent plus sa légitimité et considèrent que le pouvoir est vacant.

Dans ces conditions, les partenaires internationaux du gouvernement somalien cherchent à s'interposer utilement. Vendredi, le président de la Commission de l'Union africaine a mis en garde contre "le risque pesant sur les gains" engrangés par la Somalie depuis dix ans. L'ambassade américaine a pour sa part demandé l'arrêt des violences et le respect de l'engagement à parvenir à un accord pour que l'élection présidentielle puisse enfin se tenir.

ÉTHIOPIE

## Washington suspend une partie de son aide financière

Les États-Unis ont décidé de suspendre une partie de leur aide financière à destination de l'Éthiopie alors que de graves accusations de violations des droits de l'Homme pèsent au-dessus des autorités éthiopiennes.

Le gouvernement du Premier ministre Abiy Ahmed mène une guerre dans la province dissidente du Tigré depuis 3 mois, créant par la même occasion un désastre humanitaire. Après l'Union européenne, c'est au tour des États-Unis de mettre une pression financière sur les autorités d'Addis-Abeba. C'est la première décision forte de la

nouvelle administration Biden depuis le début de la guerre au Tigré. On parle ici d'un montant de 272 millions de dollars d'aide, non pas annulé, mais suspendu. Ce n'est donc pas une sanction financière mais plutôt un avertissement, qui n'est en réalité que la continuation d'une politique de l'administration Trump. En effet, en août dernier, l'ex-Président avait déjà suspendu ces aides pour punir l'attitude d'Addis-Abeba dans les négociations sur le barrage de la Renaissance et le partage des eaux du Nil. Reste que le département d'État a

fait savoir vendredi que cette suspension n'est désormais plus liée au barrage, mais bel et bien aux récents développements dans le pays.

Entre les lignes, on comprend bien qu'il s'agit ici du Tigré. Les États-Unis y demandent l'arrêt des combats, des négociations, et un accès libre pour les humanitaires.

Addis-Abeba faisant la sourde oreille jusque-là, il semble que l'administration Biden soit passé à la vitesse supérieure en invoquant la menace financière.

ÉTATS-UNIS

## Biden proclame le "retour" de l'Alliance transatlantique

L'isolationnisme, c'est fini. Joe Biden a affirmé vendredi son engagement envers l'alliance transatlantique, en accusant Moscou d'"attaquer" les démocraties occidentales lors de son premier grand discours de politique étrangère devant ses partenaires européens. Angela Merkel s'est de son côté réjouie d'un "multilatéralisme renforcé", à l'issue du sommet virtuel du G7, le premier en présence du nouveau Président américain.

En rupture avec son prédécesseur Donald Trump, Joe Biden a promis dès son arrivée au pouvoir le "retour" de l'Amérique sur la scène internationale. Soucieux de restaurer les relations transatlantiques, il a participé vendredi au G7 puis, par visioconfé-

rence aux côtés de la chancelière allemande et Emmanuel Macron, à la Conférence de Munich, une rencontre annuelle réunissant chefs d'État, diplomates, et spécialistes de la sécurité.

"Je vous parle aujourd'hui comme Président des États-Unis, au tout début de mon administration, et j'envoie un message clair au monde : l'Amérique est de retour. L'Alliance transatlantique est de retour", a déclaré Biden. Il a d'autre part réaffirmé son engagement dans la lutte contre le changement climatique, une "crise existentielle mondiale", et appelé à lutter contre les "abus économiques de la Chine".

Le secrétaire général de l'Otan, Jens

Stoltenberg, a fait écho à ses préoccupations sur le rôle de Pékin : "La montée de la Chine est un sujet essentiel pour la communauté transatlantique, avec des conséquences potentielles sur notre sécurité, notre prospérité et notre façon de vivre", a-t-il averti dans son intervention à la Conférence de Munich.

Les États-Unis doivent répondre aux "activités déstabilisatrices" de l'Iran au Moyen-Orient, a en outre lancé Biden, sans les détailler. Le Président américain a confirmé dans ce même discours la volonté de Washington de relancer l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien en associant tous les pays signataires, y compris l'Iran.

Agences

THAÏLANDE

## Bangkok sous haute sécurité

Un grand rassemblement pro-démocratie était prévu samedi 20 février dans la soirée pour demander le départ du gouvernement issu de l'armée et la libération de quatre leaders étudiants emprisonnés. Le centre-ville de Bangkok est actuellement sous lourde surveillance policière.

Plus de 12.000 policiers étaient déployés dans le centre historique de la capitale thaïlandaise, à quelques pas du palais royal. Il s'agit d'éviter à tout prix le scénario de la semaine dernière où de violents affrontements avaient éclaté entre manifestants et forces de l'ordre, occasionnant plusieurs blessés.

Dans l'après-midi, les protestataires regarderont en direct sur écran géant le vote au Parlement de la motion de censure à l'encontre du gouvernement. Une procédure qui n'a pas de chance d'aboutir dans une assemblée majoritairement acquise au parti au pouvoir.

Avant tout, les manifestants réclament la libération de quatre dirigeants du mouvement étudiant aujourd'hui emprisonnés pour avoir participé à des manifestations l'année dernière. Ils risquent des décennies derrière les barreaux pour crime de lèse-majesté, pour avoir osé demander une réforme de la monarchie.

Agences

LIGUE 1 : USMA SUR UNE COURBE DESCENDANTE

# Froger déjà dos au mur

Nommé entraîneur des Rouge et Noir début décembre dernier à la place du François Ciccolini, Thierry Froger n'arrive toujours pas à imposer sa touche dans un groupe qui est sur une courbe descendante et qui a désespérément besoin de points pour quitter la zone des turbulences.

PAR MOURAD SALHI

En plaçant le technicien français Thierry Froger sur le banc, le propriétaire du club, à savoir le groupe Madar, espérait sans doute voir son équipe se hisser en haut du tableau. Malheureusement pour cette société nationale et son directeur sportif Antar Yahia, leur équipe pointée à la 10<sup>e</sup> position avec 18 points.

Depuis la dernière victoire réalisée au stade Omar-Hamadi à Bologhine le 26 janvier dernier face au MC Oran, le club phare de Soustara enchaîne les contre-performances l'une derrière l'autre. Une courbe ascendante qui commence à inquiéter les inconditionnels des Rouge et Noir qui croyaient que leur équipe aller reprendre du poil de la bête avec l'arrivée du technicien français qui connaît pourtant la maison.

Les supporters pointent déjà du doigt l'entraîneur Thierry Froger, notamment après les deux dernières défaites face à l'AS Aïn M'lila et l'US Biskra sur le même score 1 à 0. Pour eux, le technicien français doit assumer une part de responsabilité de ces échecs, confirmant que certains de ses choix sont contestés.

Selon les spécialistes en la matière, le technicien français a failli dans cer-



tains de ses choix de joueurs en alignant surtout des joueurs en manque flagrant de compétition, à l'instar de Kamel Belarbi, Haithem Loucif ou encore Anis Khemaïssia. Des joueurs, selon leurs déclarations, ont encore besoin de travail pour qu'ils soient prêts.

Ce qui a suscité surtout de l'inquiétude chez les supporters et les amoureux du club phare de Soustara est que leur équipe favorite n'arrive plus à imposer son propre jeu contre des équipes qui sont loin de constituer un foudre de guerre, à l'image de Biskra qui n'a pas réalisé la moindre victoire depuis l'entame de la saison, Bel-Abbès en pleine crise et autres.

L'un des problèmes statistiquement vérifiable de cette équipe algéroise en ce moment est sa pauvreté offensive. Les coéquipiers de Hamza Koudri n'ont trouvé le chemin des filets qu'à une seule fois lors des trois dernières sorties. Une maigre moisson pour une équipe qui aspire jouer les premiers rôles.

Le coach usmiste doit revoir sa copie pour permettre à son équipe de surpasser cette crise de résultats. Lors de sa dernière déclaration, le technicien français des Rouge et Noir n'est pas du tout inquiet de cette situation, confirmant que cela constitue un passage à vide qui ne doit pas trop durer. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas alors dans la maison usmiste ? A écouter l'entraîneur Thierry Froger, le club phare de Soustara n'a pas forcément de problèmes. "Nous n'avons spécialement pas de soucis. C'est juste un passage à vide que nous allons bien surpasser", a soutenu le coach usmiste.

Ce dernier avoue que l'incorporation de certains joueurs pendant ces derniers matchs est d'ordre purement technique qui consiste à voir à l'œuvre ces éléments pendant un match officiel. Lors de la prochaine sortie, l'USM Alger va recevoir le MC Alger en match retard de la 12<sup>e</sup> journée. La date n'a pas encore été fixée. M. S.

CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNAT NATIONAL 2021

## Les athlètes du CREPSM dominent la compétition

Le Centre de regroupement et de préparation des sélections militaires (CREPSM) a outrageusement dominé le Championnat national de cross-country, disputé samedi après-midi à Tizi-Ouzou, en s'emparant des quatre premières places chez les messieurs. En effet, derrière le vainqueur, Kheïreddine Bourouina, ce sont trois autres athlètes du CREPSM qui étaient les premiers à franchir la ligne d'arrivée : Redouane Ouarghi (2<sup>e</sup>), Hicham Bouchicha (3<sup>e</sup>) et Ali Guerni (4<sup>e</sup>).

Chez les seniors dames, c'est Riham Sennani, de l'AS Protection Civile d'Alger qui s'est imposée, devant la quadragénaire Kenza Dahmani (NC Bordj Bou-Arréridj), au moment où Amina Bettiche, également sociétaire du NC Bordj Bou-Arréridj, a complété le podium.

Dans la catégorie juniors (garçons), la première place est revenue à Yazid

Dalla, du CRR Ouled Mimoun, devant deux concurrents du Groupement sportif des pétroliers, respectivement Ayoub Taleb (2<sup>e</sup>) et Adem Bouldjadj (3<sup>e</sup>).

Dans la même catégorie d'âge (dames), c'est Ghania Rezzik, du SDM Chlef, qui l'a emporté, devant Ismahane Mekki (MA Bordj Bou-Arréridj) et Rokaïa Mouici, du Club Nacéra-Nounou (Alger).

Enfin, chez les cadets, la victoire est revenue à Khaled Ouaked, de Souk-Ahras, devant Yasser Touaher et Walid Sifi, alors que chez les cadettes, c'est Nour El Houda Gueman qui l'a emporté, devant sa coéquipière au GS Djelfa, Houda Saïhi, au moment où Hayet Azaïdj, du CSFK Médéa, a complété le podium.

Outre le cross long, dominé par les athlètes de la sélection militaire, la compétition a comporté un cross court, remporté par Oussama Cherrad,

de l'AS Protection Civile d'Alger, devant Abdelhakim Chibane (Club Nacéra-Nounou) et Imad Touil (El Oued).

Cette 59<sup>e</sup> édition du Championnat national de cross-country Ali-Lamraoui et Sid Ahmed-Abdelhamid, a été jumelée cette année avec la 37<sup>e</sup> édition du Challenge national de cross-country Saïd-Cherdioui. Elle s'est déroulée sur le domaine Chaâbane, situé non loin du grand marché au gros de Tizi-Ouzou.

Au total, 628 athlètes, représentant 143 clubs, de 42 wilayas, ont pris part à cette compétition, ouverte aux cadet, juniors et seniors (messieurs et dames). Une compétition qualificative aux prochains Championnats d'Afrique de cross (cadets, juniors et seniors), prévus les 6 et 7 mars prochain à Lomé, au Togo.

APS

LIGUE 1

## Fin de série pour Médéa

La JS Saoura a infligé à l'ASO Chlef une véritable correction (0-6) et consolidé, par la même occasion, sa 3<sup>e</sup> place au classement, à l'issue de ce derby de l'Ouest, disputé ce samedi à Chlef, pour le compte de la deuxième partie de la 14<sup>e</sup> journée du Championnat national de Ligue 1.

De son côté, l'Olympique de Médéa, véritable révélation de la saison, a vu sa belle série de 11 matchs (8 victoires, 3 nuls) sans la moindre défaite prendre fin à Alger face au Paradou AC (2-1).

Pour sa part, le WA Tlemcen a profité de la réception de la lanterne rouge, le CA Bordj Bou-Arréridj, pour engranger trois points (3-1) salutaires qui permettent aux Tlemcéniens de prendre leur distance sur la zone rouge (13e-14 pts).

Lors du premier acte de cette 14<sup>e</sup> journée, le MC Oran a signé sa première victoire à l'extérieur en allant damer le pion au CS Constantine (1-3), l'US Biskra a repris des couleurs en battant l'USM Alger (1-0), de même pour l'USM Bel-Abbès hauteur d'un match nul, dans la capitale, face au NA Hussein Dey (1-1).

OFFICIEL

## Cherif El-Ouazzani s'engage en faveur de l'AS Réjiche

Initialement joueur du Club Africain, le milieu algérien Hicham Cherif El-Ouazzani quitte le club tunisien pour rejoindre un autre.

Ayant débuté la saison avec le Club Africain, Hicham Cherif El-Ouazzani va la poursuivre en Tunisie mais au sein d'une autre formation.

En effet, l'ancien du MCA s'est engagé en prêt avec l'actuel 5<sup>e</sup> du Championnat tunisien cette saison, l'AS Réjiche. Le joueur, qui avait été suspendu par la FIFA pour une durée de 4 ans, lors de son procès en 2019 à la suite d'une accusation de dopage à la cocaïne, espère retrouver toutes ses capacités et suivre le modèle de Youcef Belaïli.

CAF CL

## Le CRB veut jouer son match à Oum Dourman

Le CR Belouizdad qui a vu la CAF accepter le fait que son match face au Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud ne soit pas joué en Algérie à cause du variant sud-africain de la Covid 19, propose à son adversaire de jouer au Soudan.

En effet, la direction du CRB, qui doit trouver une solution de rechange d'ici une semaine, voudrait disputer son match de Champions League à Oum Dourman, au Soudan, même si les Rouges sont toujours en attente d'une réponse des autorités soudanaises. Le CRB n'est pas le seul dans ce cas, puisque, par exemple, l'Etoile du Sahel fait aussi face au refus des autorités tunisiennes de recevoir un club de l'Eswatini (ex-Swaziland), pays situé à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE**



21h00



Dans le film de Steven Spielberg, Les Aventuriers de l'Arche perdue, on trouve de multiples références à La Guerre des étoiles. Si vous êtes un peu attentif, vous remarquerez que certains hiéroglyphes dans le puits des âmes sont à l'effigie d' R2-D2 et C3PO, les deux droïdes, tandis que l'immatriculation de l'avion de Jock au début du film est OB-CPO, références directes à Obi-Wan Kenobi et C3PO. Mais il y en a d'autres...

**GENTLEMEN CAMBRIOLEURS**



21h00



Brian Reader, un cambrioleur de haut vol âgé de 77 ans, perd sa femme adorée et se retrouve désemparé dans une maison vide. Basil, un expert en ordinateurs et alarmes, le contacte pour lui proposer un coup : dévaliser les coffres du Hatton Garden Safe Deposit. Brian réunit une équipe constituée de membres de son âge. Il s'agit de percer un trou dans un mur en béton de la chambre forte.

**JE VOULAIS JUSTE RENTRER CHEZ MOI**



21h00



En 1986, les corps de deux enfants sont découverts le long d'une voie ferrée de la banlieue de Metz. C'est ainsi que débute - L'affaire Patrick Dils -, une des plus célèbres erreurs judiciaires de la justice française. Âgé de 16 ans à l'époque, Patrick Dils est accusé et condamné pour les meurtres. Sa mère, montrant une détermination sans faille, affronte la justice pour faire libérer son enfant, qui clame son innocence.

**LA GRANDE SAGA DE NOS MONTAGNES, LES ALPES**



21h00



A travers d'incroyables images d'archives et les témoignages de locaux, renommés ou non, la passionnante histoire - la petite comme la grande - d'une région dont le visage s'est considérablement transformé en un siècle. Ce récit, aussi vivant qu'éclectique, rappelle notamment combien la pratique du ski est devenue essentielle à son développement. A méditer en cette période d'inactivité forcée.  
Frédéric Lohézic



**LA SELECTION DU MIDI LIBRE**

**RACCROCHEZ C'EST UNE ERREUR**



21h00



Une femme impotente découvre lors d'une conversation téléphonique surprise par hasard qu'elle va être assassinée le soir même par deux inconnus. Dans ce huis clos en temps réel, la tension monte crescendo tandis que le vrai visage des protagonistes se dessine peu à peu grâce à une habile construction en flash-backs. Avec deux légende d'Hollywood, Barbara Stanwyck et Burt Lancaster, un must du film noir. S'en priver serait une erreur !

**43° FESTIVAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO**



21h00



Ce programme propose de découvrir les meilleurs numéros du 43° Festival international du Cirque de Monte-Carlo, un spectacle époustouflant qui allie cirque et cabaret avec les meilleurs numéros du monde. Depuis 1974, ce festival est devenu une référence dans l'art circasien. Plus de 150 artistes, originaires de 15 pays, se produisent sur la piste, sous l'œil de la princesse Stéphanie, présidente d'honneur du festival.

**CAUCHEMAR EN CUISINE**



21h00



Philippe Etchebest se rend à Saint-Estèphe, en Dordogne, chez Thierry et Amanda, un couple franco-anglais qui a ouvert un pub depuis un peu moins d'un an. Lorsqu'il est arrivé, le chef a été agréablement surpris - ce qui arrive peu souvent - par la décoration et le charme "so british" d'Amanda. Malheureusement, la suite l'a très vite ait déchanter. Produits surgelés, magrets de canard mal cuits, desserts surgelés...

**JE TE PROMETS MAUVAISE MÈRE**



21h00



Florence a mis en vente le cabanon familial. Les triplés doivent s'y rendre afin de le vider, ce qui est une bonne raison pour Mathis d'effacer certains souvenirs. Maud est quant à elle nostalgique. De son côté, Michaël a invité la troupe du théâtre, dont fait partie Olivia, sa nouvelle conquête. Maud voit ça d'un mauvais œil, ce qui oblige Michaël à choisir son camp...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

**Impression :**

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06:01 |
| Dohr    | 13:01 |
| Asr     | 16:08 |
| Maghreb | 18:38 |
| Icha    | 19:57 |

TEBBOUNE PROCÈDE À UN REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL PARTIEL

## Djerad maintenu

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier 21 février, à un remaniement gouvernemental partiel, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Le premier ministre a été maintenu dans ses fonctions.

Deux ministres et deux ministres délégués ont fait les frais de ce remaniement gouvernemental. Il s'agit du ministre de l'Energie, Abdelmajid Attar, celui de l'Industrie, Farhat Aït Ali, Bachir Youcef Shairi, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et Mohamed Cherif Belmihoub ministre délégué de la Prospective.

Tous les autres ministres ont été maintenus dans leur postes, en dépit des résultats peu probants et du rendement peu satisfaisant de leurs départements.

Le chef de l'Etat explique ce remaniement gouvernemental par la volonté de "réduction du nombre de ministères" et la recherche de "l'efficacité sur le terrain".

Voici la composante du nouveau gouvernement :

- Abdelaziz Djerad : Premier ministre.
- Sabri Boukadoum : Ministre des Affaires étrangères.
- Kamal Beldjoud : Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.
- Belkacem Zeghmati : Ministre de la Justice, garde des Sceaux.
- Aymen Benabderrahme : ministre des Finances.
- Mohamed Arkab : ministre de l'Energie et des Mines.
- Chems Eddine Chitour : ministre de la transition énergétique et des énergies



renouvelables.

- Tayeb Zitouni : ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit.
- Youcef Belmehdi : ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
- Mohamed Ouadjaout : ministre de l'Education nationale.
- Abdelbaqi Benziane : ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Hoyam Benfriha : ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
- Malika Bendouda : ministre de la

Culture et des arts.

- Sid Ali Khaldi : ministre de la Jeunesse et des Sports.
- Hocine Chorahbil : ministre de la numérisation et des statistiques.
- Brahim Boumzar : ministre de la Poste et des Télécommunications.
- Kaoutar Krikou : ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
- Mohamed Bacha : ministre de l'Industrie.
- Abdelhamid Hamdani : ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

- Belaribi Tarek : ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

- Kamel Rezig : ministre du Commerce.

- Ammar Belhimer : ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement.

- Kamel Nasri : ministre des Travaux publics et des Transports.

- Mustapha Kamel Mihoubi : ministre des Ressources en eau.

- Mohamed Ali Boughazi : ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial.

- Abderrahmane Benbouzid : ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

- El Hachemi Djaâboub : ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

- Bessma Azouar : ministre des Relations avec le Parlement.

- Dalila Boudjemaâ : ministre de l'Environnement.

- Sid Ahmed Ferroukhi : ministre de la Pêche et des productions halieutiques.

- Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad : ministre de l'industrie pharmaceutique.

- Nassim Diafat : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.

- Yacine El-Mahdi Oualid : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups.

- Ismail Mesbah : secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de la réforme des hôpitaux.

- Salima Souakri : secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite.

- Yahia Boukhari : secrétaire général du Gouvernement.

DISSOLUTION DE L'APN

## Tebboune signe le Décret présidentiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), a annoncé, hier dimanche 21 février 2021, la présidence de la République.

Pour rappel, le président Tebboune a annoncé, jeudi dernier dans un discours à la Nation, la dissolution de la chambre basse du Parlement et l'organisation d'élections législatives anticipées.

"J'ai décidé de dissoudre l'APN dans sa composante actuelle. Nous allons passer, de suite, à des élections où l'argent, sale ou pas, n'aura point de place, des élections qui ouvriront leurs portes aux jeunes", pour que cette catégorie "ait son poids

politique", à même de lui permettre d'accéder aux institutions élues, a déclaré le chef de l'Etat.

"L'Etat œuvrera à aider ces jeunes, notamment pour mener leurs campagnes électorales dont nous prendrons en charge une grande partie", a-t-il dit, en ajoutant que de cette manière, "nous aurons opéré un changement en injectant du sang neuf dans les organes de l'Etat et le parlement qui sera le porte-voix du peuple".

"L'Etat œuvrera à aider ces jeunes, notamment pour mener leurs campagnes électorales dont nous prendrons en charge une grande partie", a-t-il dit, en ajoutant que de cette manière, "nous aurons opéré un changement en injectant du sang neuf dans

les organes de l'Etat et le parlement qui sera le porte-voix du peuple".

Le président Tebboune a indiqué que "le Parlement sera élu et le contrôle sera assuré par l'Instance indépendante dans les prérogatives de laquelle ne s'immisceront, ni les présidents des APC, ni les walis (...), ni même le président de la République, et nous ferons en sorte que nos Institutions ne suscitent aucune suspicion".

**Ce que dit la Constitution**

A noter, que cette décision intervient conformément aux dispositions de l'article 151 de la Constitution qui stipule : "Le Président du Conseil de la nation, le Président de l'Assemblée populaire nationale, le Président de la Cour constitutionnelle et le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, consultés, le président de la République peut décider de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale ou d'élections législatives anticipées".

"Dans les deux cas, les élections législatives ont lieu dans un délai maximal de trois (3) mois. Dans le cas où ces élections ne peuvent être organisées dans les délais prévus, en raison d'une impossibilité quelconque, ce délai peut être prorogé d'une durée maximale de trois (3) mois, après avis de la Cour constitutionnelle", précise le même article.

ALI GHEDIRI

## La demande de remise en liberté rejetée

La Chambre d'accusation près la Cour d'Alger a refusé, hier, la demande de libération du prévenu Ali Ghediri, poursuivi pour participation en temps de paix à une entreprise, visant à fragiliser le moral de l'Armée nationale populaire (ANP), et renvoyé son dossier devant le Tribunal criminel, a appris l'APS d'une source judiciaire.

"La Chambre d'accusation a notifié, dimanche, à la défense du prévenu, sa décision portant refus de sa libération et renvoi de son dossier devant le tribunal criminel", a précisé la même source.

Retraité de l'ANP, le Général-major Ali Ghediri est en détention depuis juin 2019, pour "participation en temps de paix, à une entreprise visant à fragiliser le moral de l'Armée".

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 153 nouveaux cas et 3 décès en 24 h

153 nouveaux cas de Covid-19 et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé ce dimanche 21 février à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar.

L'Algérie totalise désormais 111.917 cas depuis le début de l'épidémie, dont 2.961 décès, a également fait savoir le Dr. Djamel Fourar.

### Le nombre de nouveaux cas au-dessous des 200

Le bilan officiel est toujours en baisse, et ce depuis le 11 février, où 267 contaminations ont été enregistrées. Le nombre de contaminations évoluait en dents de scie, mais restait inférieur à 300 personnes par jour depuis le début de l'année en cours.

Le Premier ministre a annoncé la reconduction le 14 février 2021 des mesures de confinement partiel de 22H à 05H dans les 19 wilayas concernées à partir de lundi 15 février 2021.